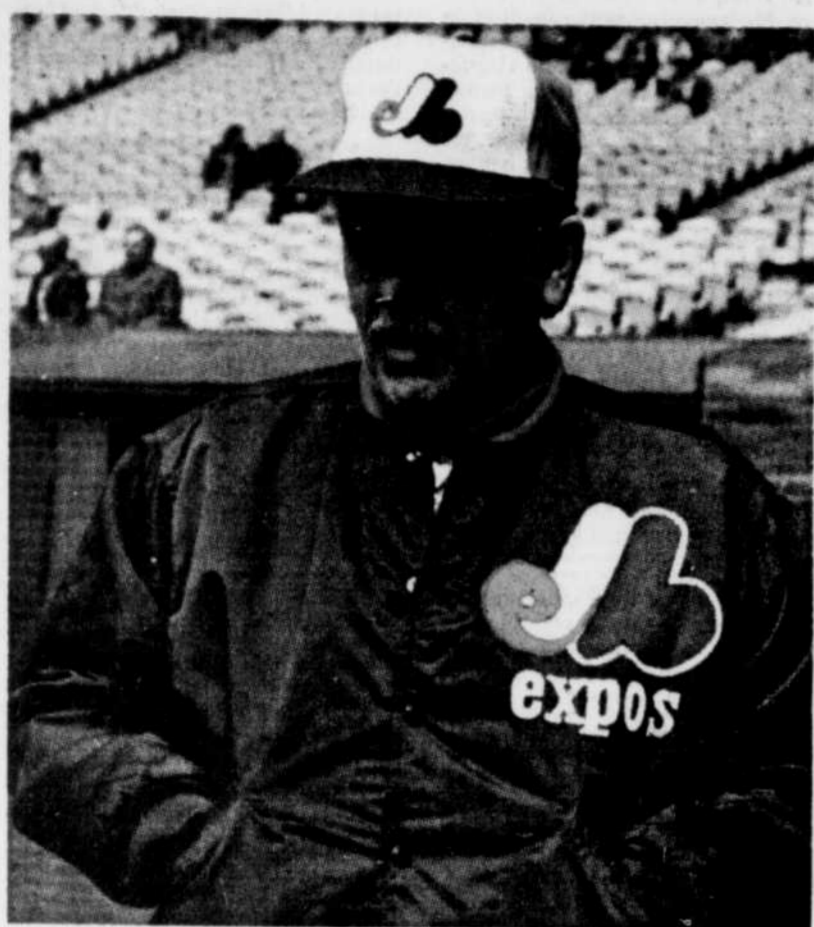


lundi



Les Expos seuls au premier rang

Dick Williams, le gérant des Expos, a de quoi se réjouir. Son équipe a poursuivi son étonnante poussée en fin de semaine, gagnant ses trois parties pour prendre une avance d'un match sur les Pirates de Pittsburgh.

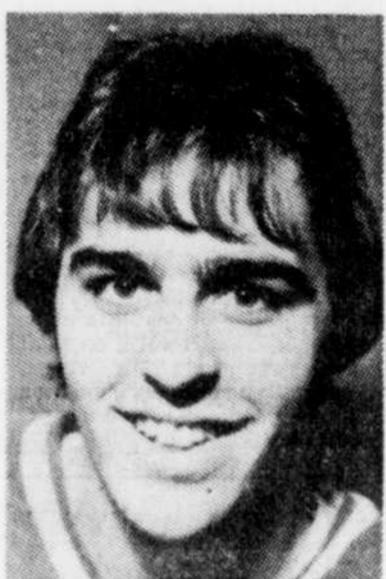
page C-1



Henry Miller est mort

L'écrivain américain Henry Miller, dont les premiers romans furent un sujet de controverse durant trois décennies, est mort samedi à sa résidence de Californie, des suites de troubles circulatoires. Il avait 88 ans.

page B-7



Rochefort, choix des Nordiques?

Le défenseur Normand Rochefort, des Remparts de Québec, pourrait être le premier choix des Nordiques lors de l'encan des joueurs amateurs, mercredi. Reconnu depuis longtemps comme un brillant joueur d'avenir, Rochefort n'a que 19 ans.

page C-2



Essai de la Rabbit Diesel

Une voiture chère mais dont les qualités peuvent faire oublier le prix d'achat à mesure qu'augmente le prix du carburant.

page A-16

Condamné pour une "attaque de Big Mac"

OTTAWA (d'après PC et UPI) — Harold Murdock devra résister à ses attaques de Big Mac pour les deux prochains mois.

Ce journalier de la région d'Ottawa, a donné une nouvelle signification au slogan "l'attaque de Big Mac" mais ce faisant, il a écopé d'une amende de \$100 et perdu le droit de manger pour un an dans tout établissement de McDonald.

Cette sentence a été imposée vendredi à Murdock par un juge de la cour provinciale, après que ce dernier eut plaidé coupable à une accusation d'assaut. Insatisfait d'avoir à faire la queue, il avait bondi par dessus le comptoir et battu un employé masculin du restaurant. L'employé n'a pas été blessé gravement.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-19
Arts et spectacles	B-6 et B-7
Automobile	A-16
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-2
Décès	D-21
Economie-finances	D-2
Feuilleton	D-5
Horoscope	D-4
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-6

météo

Nuageux avec quelques averses, aujourd'hui et demain.

détails, page D-3

Avertissement de Lévesque à Ottawa

Un référendum, c'est dangereux

par Raymond GIROUX
 envoyé spécial du Soleil

OTTAWA — "C'est dangereux de s'embarquer dans des référendums", a lancé hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à l'issue de sa rencontre informelle avec cinq autres premiers ministres provinciaux dans un hôtel de la capitale fédérale.

M. Lévesque répondait alors en toute vitesse aux questions d'un groupe de journalistes agglutinés entre les portes de l'établissement et celle de sa limousine, tentant de contourner les

questions malgré son engagement de refuser des discussions à huis clos.

Il faisait allusion aux menaces fédérales de tenir un référendum dans un délai assez court si les négociations constitutionnelles qui débutent aujourd'hui, à Ottawa, devaient échouer, et à son expérience malheureuse dans ce domaine.

Consensus

Le seul élément qu'il a révélé de la rencontre de 90 minutes convoquée par son homologue terre-neuvien, M. Brian Peckford, a été de dire que les

provinces représentées désiraient revenir au consensus de Regina de 1978, qui consiste en gros à dire non à la centralisation des pouvoirs.

Quatre premiers ministres ont d'ailleurs participé à cette discussion, outre MM. Lévesque et Peckford, soit M. Peter Lougheed (Alberta), Allan Blakeney (Saskatchewan), Angus MacLean (Île-du-Prince-Édouard) et Sterling Lyon (Manitoba).

M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a préféré rencontrer M. Peckford quelques heures avant ses homologues, tandis que M. John Bu-

chanan, de la Nouvelle-Écosse, n'a pu quitter Halifax à cause de la brume.

Droits linguistiques

Le premier ministre québécois a par ailleurs répété qu'il n'était pas question de céder à une autre autorité, le domaine des droits linguistiques, et surtout pas de les enchaîner dans une future constitution canadienne.

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)

☐ autres nouvelles, pages A-2 et B-1

Un client en voiture force sur un barman



Le Soleil, Gilles Lafond

par Roch DESGAGNE

Ce qui a toutes les apparences d'une tentative de meurtre est survenu hier après-midi à Charlesbourg, sur le terrain d'une brasserie de la 1ère Avenue. L'arme qui a servi à l'assaut n'est rien de moins qu'une automobile.

Un individu aurait foncé sur une personne, la blessant grièvement. La victime a eu les jambes presque complètement sectionnées.

Le motif de l'attentat serait la vengeance.

Selon les quelques renseignements recueillis hier, l'automobile

liste, un individu d'une quarantaine d'années, avait été mis à la porte de la brasserie La Bourgeoise, située à l'angle de la 1ère Avenue et de la 59e Rue, vers 16h hier après-midi.

Apparemment, c'est parce qu'il causait du trouble que l'employé de la brasserie, un homme dans la soixantaine, a invité le client tapageur à vider les lieux.

Peu de temps après, l'employé sortit de la brasserie, sans doute pour vérifier si le client indésirable était bien disparu.

C'est à ce moment qu'une automobile fonça en trombe sur lui, le

renversant et lui causant des blessures graves.

Sous la violence de l'impact, le véhicule a défoncé le mur de l'entrée de l'établissement.

L'assaillant doit comparaître aujourd'hui, en cour criminelle pour répondre de son geste.

L'enquête menée hier par les détectives Réjean Boutin et Marcel Malandin semblait fort laborieuse, les témoins étant nombreux, a-t-on dit, et à la sûreté municipale de Charlesbourg, c'était le mutisme le plus complet sur cet incident auquel on semblait donner une allure plutôt mystérieuse.

Un ordinateur invente une autre attaque nucléaire

(D'après AFP et AP) — Pour la seconde fois en quelques jours et la troisième fois en sept mois, la défaillance d'un ordinateur du système de défense antinucléaire américain a pu faire croire à l'imminence d'une attaque soviétique.

A la suite de l'incident, qui s'est produit vendredi, "les moteurs de certains bombardiers du commandement de l'aviation stratégique ont été mis en marche, car le commandement répond automatiquement à tout signal d'alerte, a déclaré samedi M. Thomas Ross, porte-parole du département de la Défense.

Les informations fournies par cet ordinateur défaillant, a indiqué M. Ross, annonçaient une attaque de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et de missiles lancés à partir de sous-marins (SLBM). "En trois minutes, a précisé le porte-parole du Pentagone, il a pu être déterminé avec certitude qu'il s'agissait d'une

erreur d'ordinateur". Aucun avion n'avait fait mouvement ou décollé et "tous les systèmes sont revenus à la normale" après la découverte de l'erreur, a-t-il souligné. Il a enfin ajouté que l'envergure de l'attaque présumée était moindre que celle attendue lors de l'incident de mardi dernier.

Autres incidents

Un incident semblable s'était en effet produit mardi, de même qu'en novembre 1979. Selon M. Ross, l'ordinateur a été retiré du service "jusqu'à ce que le problème puisse être élucidé". Il avait été laissé en fonctionnement, a-t-il dit, depuis mardi dernier, précisément pour tenter de déterminer l'origine de l'erreur.

Une partie des 510 bombardiers B-52 et FB-111, ainsi que les 1054 missiles balistiques intercontinentaux basés aux États-Unis sont maintenus en permanence en état d'alerte ou de semi-alerte.

Selon la loi américaine, un ordre direct du président des États-Unis est nécessaire pour que les missiles puissent être tirés en direction de l'Union soviétique ou que des bombardiers puissent franchir une certaine ligne dans l'extrême nord.

C'est la troisième fois en sept mois qu'un ordinateur du Commandement aérien de l'Amérique du Nord (NO-RAD) situé à Colorado Springs (Colorado), déclenche sans raison une alerte.

Des membres du Congrès et l'Office de comptabilité générale (GAO), chargé de la surveillance de l'emploi des fonds publics, ont affirmé à plusieurs reprises que des "faiblesses" existaient dans le système de contrôle et d'alerte nucléaire. De son côté, le Pentagone a toujours soutenu que le système fonctionnait de façon satisfaisante et qu'une simple défaillance technique d'un ordinateur pouvait être décelée rapidement.

Les récents incidents l'ont prouvé.

Neige et froid: l'été est à l'envers!

par Michel TRUCHON

Québécois, recouvrez vos plants de tomates et rangez vos lotions de bronzage: il est possible qu'il gèle la nuit prochaine et que la terre soit blanche à plusieurs endroits demain matin!

Ces prévisions dignes d'un honnête mois d'octobre sont en vigueur jusqu'au milieu de la semaine. Après, les choses devraient revenir à la normale et nous devrions nous retrouver avec des températures "de saison".

En attendant, il faut prendre notre mal en patience et vivre avec des écarts de température comme celui de samedi à dimanche: 27° au plus beau de la journée de samedi et 1° dans la nuit de dimanche à lundi.

Selon Jacques Bureau, chef du service des prévisions atmosphériques d'Environnement Canada à l'aéroport de Québec, le minimum enregistré la nuit dernière constitue un record pour un 9 juin et la plus basse température enregistrée si tard au sixième mois de l'année.

De la neige

Aussi incroyable que cela puisse paraître après les deux magnifiques journées de vendredi et de samedi, la neige a fait sa réapparition la nuit dernière dans le parc des Laurentides.

A plusieurs endroits, notamment

(Suite à la page A2, 3^e col.)



Le Soleil, Roland Héroux

C'était assez frisquet, merci, aux arrêts d'autobus ce matin.



Pour un simple paquet de cigarettes

Le premier ministre québécois René Lévesque a découvert hier que l'achat d'un simple paquet de cigarettes constituait un événement qui a soulevé l'intérêt des journalistes et des photographes suivant la conférence constitutionnelle.

La 13e conférence constitutionnelle

OTTAWA (PC) — Pour la 13e fois au cours des 53 dernières années, les leaders politiques du Canada tentent à nouveau, aujourd'hui, de s'entendre pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui forme la constitution de notre pays depuis 113 ans.

Ces entretiens exploratoires entre les premiers ministres fédéral et provinciaux se produisent trois semaines après le référendum québécois, qui a fait connaître le rejet de la souveraineté-association.

Au cours des années, Ottawa et les provinces n'ont réussi à s'entendre que sur deux points mineurs: le maintien du rôle de la monarchie et la remise de responsabilité aux provinces des lois sur la famille et le divorce.

Le premier ministre Pierre Trudeau a exprimé l'espoir de pouvoir constater des "progrès visibles" en moins d'un an. Mais, à la même occasion, il a clairement expliqué que le gouvernement central devait demeurer fort.

Droits de la personne

M. Trudeau a également établi

qu'il tenait absolument à ce qu'une charte des droits de la personne, dont les droits linguistiques, soit incluse dans la constitution.

Le premier ministre Sterling Lyon, du Manitoba, qui a fait échouer une tentative semblable en février 1979, a aussitôt répliqué qu'il s'opposera de nouveau à la demande de M. Trudeau.

Le premier ministre René Lévesque, du Québec, s'est dit lui aussi défavorable au projet de droits linguistiques dans la constitution.

Un autre opposant est le premier ministre Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est montré "hésitant" à incorporer une chose dans la constitution, qui "ne pourra jamais être modifiée par la suite".

Mais la question des droits de la personne ne représente pas le seul point litigieux.

Le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, mène la lutte par exemple pour le droit des provinces de taxer les richesses naturelles.

Richesses naturelles

Dans le domaine des richesses

naturelles, c'est cependant le premier ministre Peter Lougheed, de l'Alberta, qui conduit le bal. Il tient à ce que le gouvernement fédéral se retire de ce champ.

Il est fortement appuyé par le premier ministre Brian Peckford, de Terre-Neuve, qui croit qu'Ottawa ne devrait être qu'une "agence des provinces".

M. Peckford réclame le contrôle des richesses offshore et des pêches, tout comme le premier ministre John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse.

Du côté des partisans d'un gouvernement central fort, on retrouve le premier ministre William Davis, de l'Ontario, et le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick.

M. Davis et Hatfield, de plus, favorisent l'inscription des droits linguistiques dans la constitution.

Quant au premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, il s'est contenté d'émettre des doutes sur la possibilité d'une entente avant un an.

Ottawa n'aidera pas la mine de sel des Îles

par Michel DAVID

CAP-AUX-MEULES — Malgré une étude du ministère de l'Expansion économique régionale du Canada (MEER) favorable à l'octroi d'une subvention à l'exploitation de la mine de sel des îles de la Madeleine, le gouvernement fédéral ne participera pas au projet.

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre Pierre de Bané, au cours du banquet annuel de la Chambre de commerce des îles à Cap-aux-Meules. Le ministre a, en revanche, proposé la conclusion d'une entente Ottawa-Québec pour le développement économique des îles, dans laquelle le gouvernement fédéral pourrait participer pour 15 millions de dollars en trois ans.

Mines de sel

Tout en disant se réjouir de la réalisation du projet de la mine de sel, même sans contribution fédérale, M. de Bané a réaffirmé son refus d'y participer, à cause, prétend-il, de la création du marché captif qui en résulterait et des effets négatifs possibles sur les autres producteurs canadiens.

M. de Bané contredit en cela l'étude réalisée l'automne dernier par ses propres fonctionnaires, selon laquelle la mise en exploitation de la mine des îles n'affecterait pas de façon significative les mines canadiennes actuellement en opération. Au pire, la mine de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, pourrait perdre 20 à 25 emplois, alors que 245 seraient créés aux îles.

Réaction de Bérubé

A Montebello, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a rejeté le raisonnement de M. de Bané, soulignant qu'Ottawa venait tout juste de verser \$56 millions pour aider à bâtir une troisième usine Michelin en Nouvelle-Écosse.

Cette nouvelle usine fera donc concurrence à celles qui fabriquent des pneumatiques dans les autres provinces, y compris le Québec, a ajouté M. Bérubé.

Quant au monopole des commandes du gouvernement québécois dont jouirait Soquem, l'étude du MEER estime qu'il ne représenterait que 47 pour 100 du sel de déglaceage et 32 pour 100 du marché total du sel gemme au Québec.

Invité à commenter ces chiffres, le ministre a dit douter de leur exactitude, puisqu'il s'agit là d'une analyse prospective dont plusieurs éléments demeurent inconnus. Selon lui, la

participation fédérale au projet serait même contraire aux intérêts du Québec.

En effet, devait poursuivre le ministre, "le gouvernement canadien se doit d'éviter la balkanisation économique des provinces, laquelle risquerait de leur nuire à long terme, puisque cela impliquerait que je devrais demain dire oui à des projets dans d'autres provinces canadiennes, qui nuiraient à l'industrie québécoise".

Entente régionale

M. de Bané propose plutôt la conclusion d'une entente fédérale-provinciale qui permettrait la relance économique des îles de la Madeleine. Sans préciser le pourcentage de la participation fédérale, le ministre a indiqué qu'elle pourrait être supérieure aux 60 pour 100 que verse actuellement Ottawa dans le cadre des ententes sectorielles avec les provinces, jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars.

Il n'a toutefois pu donner aucune garantie que cette somme serait bel et bien investie, ni qu'il s'agirait "d'argent neuf", si ce n'est qu'il en donnait sa parole, invitant l'avenir à juger de sa sincérité.

Sans être en mesure d'annoncer des projets précis, le ministre a défini un certain nombre de secteurs à privilégier (pêcheries, transports, agriculture et tourisme) laissant aux organismes du milieu le soin d'identifier les projets les plus pertinents. Dans l'immédiat, M. de Bané s'est contenté d'annoncer que son ministère verserait des subventions totalisant \$276,775 à quatre entreprises des îles dans le cadre de ses programmes réguliers.

Si le gouvernement du Québec, refusait sa participation au plan de relance proposé, le MEER devrait alors envisager un autre mécanisme d'intervention de concert avec ses partenaires fédéraux, ce qui pourrait éliminer certains projets dans des secteurs de juridictions provinciales où aucune entente n'existerait déjà. Il est en effet hors de question de les envisager dans le cadre d'une intervention fédérale unilatérale.

Au cours de la campagne référendaire, M. de Bané avait déjà proposé pareille entente pour la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, en avait catégoriquement rejeté l'idée voyant là une nouvelle tentative d'imixtion fédérale dans les secteurs de compétence provinciale.

Réactions

Le refus fédéral de participer à l'exploitation de la mine de sel n'a surpris personne ici. L'attitude d'Ottawa était déjà connue et, de toute façon, le gouvernement du Québec a indiqué depuis longtemps sa volonté d'aller de l'avant dans le projet, quelle que soit la décision fédérale.

Face à la proposition du ministre de Bané, les réactions allaient de l'indifférence totale à l'optimisme mesuré. On veut bien prendre la parole du ministre mais la reconnaissance viendra avec les réalisations concrètes. Le préfet intermédiaire du comté et maire de l'Étang du Nord, M. Lucien Landry, a dit que les Madelinots étaient déjà certains d'avoir leur mine et que si le fédéral voulait y ajouter 15 millions de dollars, on trouverait facilement à les employer.

Autre son de cloche chez les mineurs de Grosse-Ile, affiliés au syndicat des métallos, actuellement en négociations pour le renouvellement de leur convention. Pour leur président, M. René Leblanc, le refus fédéral ne manquera pas d'avoir de sérieuses répercussions sur les pourparlers en cours. La nécessité de compenser les dix millions de dollars attendus du fédéral pourrait en effet inciter l'employeur à se montrer plus rigoureux au chapitre des salaires et du nombre d'emplois qui seront créés.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de samedi)
7-5-0
Informations: 643-8990

le mot du jour

Sur une patte

La liste des locutions massacrées ne cesse de s'allonger. La dernière victime est "au pied de" qui ne peut jamais devenir "aux pieds de", que ce soit à la base d'une montagne ou au pied de 5.000 arbres.

Pierre BELLEAU

Un référendum... (Suite de la première page)

Pour bien s'assurer que son message passe, M. Lévesque a d'ailleurs fait traduire et résumer son intervention de jeudi dernier à l'Assemblée nationale, alors qu'il expliquait dans quel esprit il entendait participer aux négociations. Ce texte a été distribué à tous les journalistes qui l'attendaient à la sortie de la réunion.

Prison et amende pour Yvan Demers

MONTREAL (d'après PC) — M. Yvan Demers, un témoin entendu en 1976 devant la Commission de police du Québec qui enquêtait sur le crime organisé, a été condamné à un an de prison et à \$5,000 d'amende pour parjure.

Demers avait témoigné sous serment qu'il n'avait pas reçu de commission sur la vente de marchandise alors qu'il travaillait pour plusieurs agences de sécurité.

Mais plusieurs témoins lors du procès pour parjure ont affirmé que Demers recevait ses commissions aussi bien que son salaire.

Un autre brocanteur, aussi accusé de parjure, Jean Bélanger, a été condamné à 90 jours de prison qu'il devra servir durant 45 fins de semaine consécutives.

Le juge Jean-Paul Dansereau de la cour des sessions de la paix a expliqué que Demers avait nié avec plus d'insistance avoir reçu des commissions.

Quant à la rencontre fédérale-provinciale elle-même, elle débute à 10h ce matin à la résidence du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, au 24 Promenade Sussex.

Seules les caméras des télévisions pourront assister à l'arrivée des dix délégations, tandis que le huis clos durera jusqu'à la fin de l'après-midi.

M. Lévesque est accompagné dans la capitale fédérale du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, de même que du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui s'est découvert un intérêt soudain pour le budget fédéral et celui de l'Alberta, la semaine dernière. Tout le monde refuse de lever le voile sur le contenu des discussions, mais il semble que le Québec a déjà eu un aperçu des sujets qu'entend aborder le gouvernement fédéral à la stricte condition de garder le tout confidentiel.

Accusé du meurtre de sa cousine

TORONTO (PC) — Un cousin d'Ellisabeth Jane Tomlinson est accusé du meurtre sexuel de la fillette de six ans dont le cadavre fut retrouvé dans un taillis près d'une voie ferrée le 24 mai.

Gregory Russell Guerin, âgé de 26 ans, qui habite à quelques portes de la famille de la fillette, et qui est accusé du crime, est à l'hôpital sous bonne garde après avoir pris des narcotiques.

Guerin, homme de peine en chômage, vit avec ses parents, a déclaré la police. Des dizaines de policiers ont passé des milliers d'heures, au total, à enquêter sur cette affaire.

La police a remercié le public et les moyens de communication de leur collaboration.

Neige...

(Suite de la première page)

dans le secteur du lac Desroches, sur une distance d'environ 5 km, la route était même glissante! A la baie James, les travailleurs se sont réveillés dans le blanc, avec 6 cm de neige au sol!

A Bagotville, on rapportait 2 cm de neige au sol et du gel. Dans le parc des Laurentides, il a fait de 0° à -2° la nuit dernière, au Saguenay 0°.

Et ce n'est pas fini! Pour les nuits à venir on prévoit des minima de 2° à 4°. Pour les prochains jours, des maxima de 10° à 12°. Le temps devrait rester nuageux en allant toutefois en s'éclaircissant vers le milieu de la semaine.

Pour les prochaines nuits, dans les secteurs calmes à l'abri du vent et dans les petites vallées on parle de possibilité de gel. Pour les secteurs montagneux, de la neige. Demain, en Beauce, il pourrait neiger assez pour blanchir le sol!

A travers tout ça, des "averses de pluie" entrecoupées de flocons de neige le matin! De la pluie, il y en a eu suffisamment pour résoudre les problèmes d'irrigation: dimanche: il en est tombé de 25 à 30 mm.

Mais, dit-on, il ne faut pas se décourager, car l'été commence officiellement dans 12 jours!

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
647-3333 Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Paquet - Syndicat
EN VENTE A NOS 6 MAGASINS
Mail St-Roch, Place Laurier Mail Est (Ex-Paquet), Galeries Chagnon, Coin de la Couronne, Place Laurier Mail Ouest (Ex-Syndicat), Place Fleur de Lys.

Bain de soleil "Antoine" pour bronzer en sécurité

"Tropical Deluxe Formula"	3.75	Crème solaire blanche (avec PABA)	3.25
Huile solaire foncée (avec PABA)	3.25	Lait bronzant super filtre (avec PABA)	3.75
Lait Bronzant (avec PABA)	3.25	Savon Hydratant pour le corps après soleil	2.75
Crème solaire foncée (avec PABA)	3.25	Lotion hydratante après soleil	3.25

Avec tout achat de produits "Bain de Soleil, "Antoine", vous recevrez une Lotion hydratante après soleil (4 onces)

Cosmétiques: Mail St-Roch (r-de-ch) • Place Laurier Mail Est (Ex-Paquet) 2e étage
• Galeries Chagnon (2e étage) • Coin de la Couronne (r-de-ch)
• Place Laurier Mail Ouest (Ex-Syndicat), (r-de-ch) • Place Fleur de Lys (r-de-ch).

Pris dans un embouteillage? ne vous énervez pas... **DICTEZ** EN ATTENDANT AVEC UN pocket memo 195 PHILIPS

votre pour aussi peu. \$11.50 par mois

Se glisse dans votre poche ou dans votre serviette, lorsque vous êtes pris dans un embouteillage. Partout en tout temps. Dicter des lettres, des notes, ou enregistrer ces idées-éclaircies qui peuvent s'oublier si facilement.

Appelez dès aujourd'hui **522-6876**

La Cie Canadienne d'Équipement de Bureau Ltée
770 Côte d'Abraham. **GE**

"L'Eléphant rose" croit qu'il fera rire le juge

"Venez voir ça, on va faire rire le juge", disait hier soir au journaliste du SOLEIL le clown de la rue Saint-Jean, appréhendé vendredi soir au meilleur de son spectacle d'amuseur public.

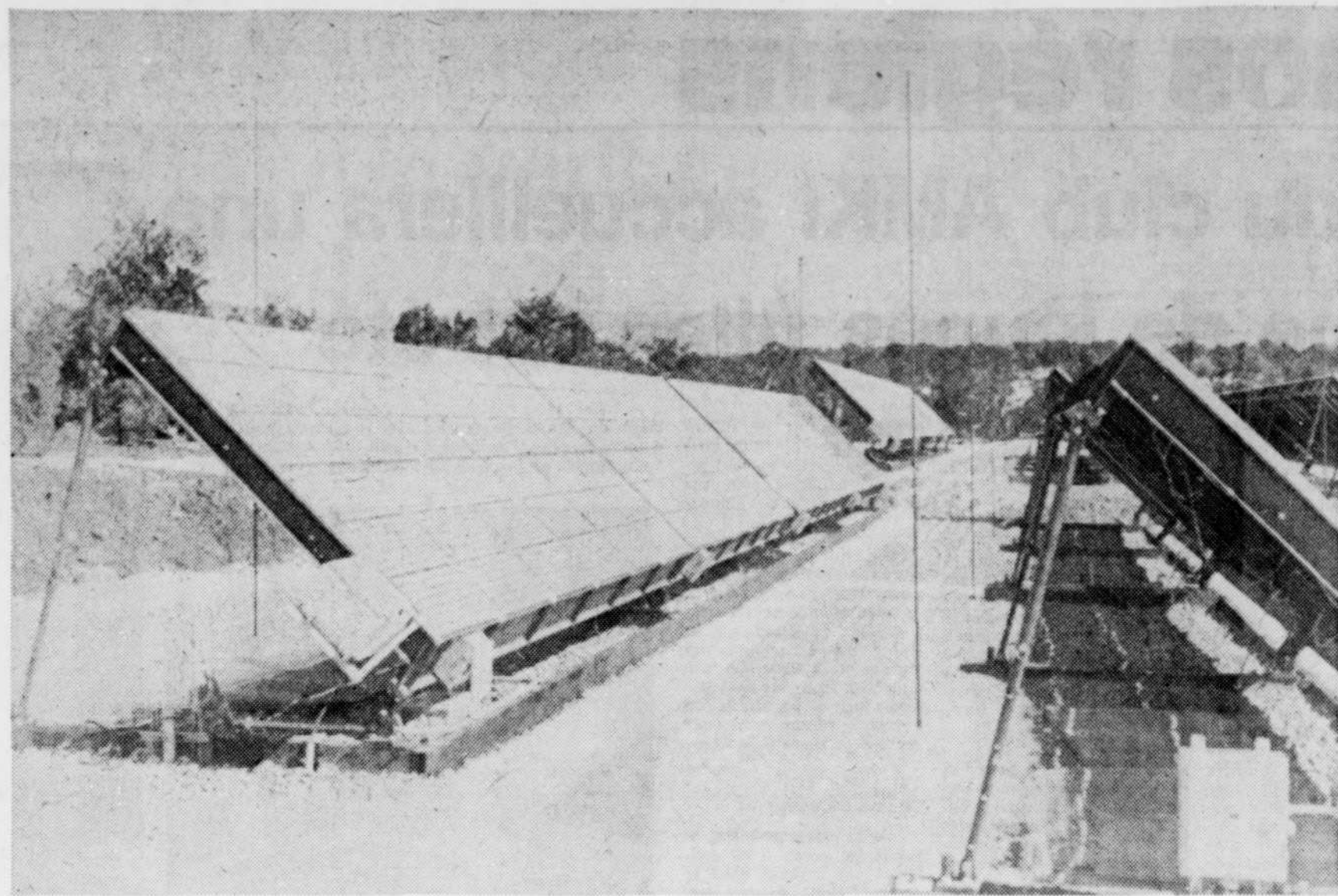
Il devait comparaître ce matin en cour des sessions, pour répondre à une accusation de résistance à des agents de police.

Samedi, Jean Dupont a dû verser un cautionnement de \$80 pour recouvrer sa liberté, alors qu'il comparaisait en cour municipale sous des plaintes de sollicitation et de désordre dans un lieu public.

Dupont, dit "l'éléphant rose", croit qu'il ne sera pas le seul clown lors de son passage au palais de justice.

Après ses déboires avec la sûreté municipale de Québec, Jean Dupont a pu réintégrer son gîte à Québec.

Lors d'une brève entrevue téléphonique, il a prétendu que la police a endommagé son unicycle. "Ils ont défoncé mon matériel, et je dois aller chez le médecin pour une contusion au menton".



266,029 cellules ont été disposées en douze longues rangées.

La plus grande pile solaire au monde

MONUMENT NATIONAL DES PONTS NATURELS, Utah (AP) — La plus grande pile solaire du monde a été inaugurée samedi dans le désert de l'Utah — sous un ciel partiellement voilé.

Le système, qui a coûté trois millions de dollars, remplacera les groupes électrogènes du parc naturel, qui consommaient 60.000 litres de carburant Diesel par an et qui ne fonctionneront plus désormais que cinq à dix pour cent du temps.

Formé de 266.029 cellules disposées en 12 longues rangées, sa puissance maximum est de 100 kilowatts à midi. Une grande partie de l'électricité ainsi produite sera stockée dans des batteries, qui serviront la nuit ou les jours de mauvais temps.

Le système fonctionne même par temps nuageux. Samedi, au cours de la cérémonie d'inauguration, sa capacité était réduite de dix à vingt pour cent, aux dires des ingénieurs.

1,200 personnes manifestent à la centrale Darlington

NEWCASTLE (d'après UPC et PC) — Cent dix-sept personnes, qui ont escaladé une clôture de fil barbelé de 3,5 mètres de haut érigée autour de l'emplacement de la centrale nucléaire Darlington, près de Bowmanville, en Ontario, ont été arrêtées hier pour violation de propriété privée.

Parmi les personnes arrêtées figurent au moins une douzaine de journalistes. Ces derniers avaient suivi les manifestants sur les lieux de la centrale lorsque la manifestation pacifique s'est subitement transformée en une

occupation en bonne et due forme.

La plupart des personnes arrêtées pour des infractions mineures ont été relâchées après avoir payé une amende de \$13. Les autres attendront de recevoir leurs sommations par le courrier.

Environ 1.200 personnes ont participé à la manifestation antinucléaire de samedi qui a duré cinq heures. Les manifestants protestaient contre la construction, au coût de \$7 milliards, de la centrale nucléaire Darlington dont les travaux

doivent être complétés en 1989.

C'était samedi la quatrième manifestation annuelle du genre à l'emplacement de la plus importante centrale nucléaire d'Hydro-Ontario. Parmi les groupes qui ont participé à la manifestation figurent Greenpeace, le Réseau antinucléaire et des écologistes du Nord de l'Ontario qui s'opposent à l'enfouissement dans leur région de déchets nucléaires provenant de Darlington.

La police a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'actes de

violence ni de dommage à la propriété privée.

Un porte-parole du Réseau antinucléaire qui a organisé la manifestation, M. Kai Millyard, 22 ans, a déclaré qu'il s'agissait de la plus importante manifestation antinucléaire dans l'histoire du Canada.

Lors de la manifestation de 1979, 66 personnes avaient été arrêtées et accusées de violation de propriété. Parmi elles figuraient cinq parachutistes du groupe Greenpeace qui s'étaient posés sur l'emplacement et avaient reçu des amendes de \$25 chacune.

L'organisme réclame l'abandon des travaux de construction parce qu'il ne croit pas que l'électricité produite par la centrale sera nécessaire. Il soutient également qu'il n'existe aucun moyen sûr de se débarrasser des déchets nucléaires. "La vérité, c'est que nous n'avons pas besoin de cette électricité et que la centrale n'est rien d'autre qu'un éléphant blanc", a déclaré Millyard, au cours d'une entrevue.

Il a promis que l'emplacement serait occupé de nouveau l'an prochain et au cours des années à venir jusqu'à ce que le gouvernement abandonne le projet.

Les manifestants de samedi étaient venus du Sud de l'Ontario, de Montréal, de Vancouver et des Territoires du Nord-Ouest. Des Américains des Etats de New York, du Michigan, du Massachusetts, de Caroline du Nord, de Floride et de Californie ont également participé à la manifestation de Darlington.

Avant que les organisateurs ordonnent l'assaut de la clôture entourant les lieux vers 15h, les manifestants s'étaient amusés pendant une couple d'heures à écouter de la musique. Les vendeurs de T-shirts affichant des slogans antinucléaires et les cantines mobiles en ont profité pour faire quelques dollars.

Le ralliement qui, selon certains observateurs, ressemblait davantage à un festival de la musique qu'à une manifestation, a bénéficié de la coopération tacite des autorités d'Hydro-Ontario qui ont fourni aux organisateurs des cartes des lieux et leur ont indiqué où seraient installées les toilettes et les poubelles.



Pour sauter sur l'emplacement de la centrale nucléaire Darlington, un manifestant se sert d'une échelle de corde et d'un coupe-vent pour se protéger du fil barbelé.



Des manifestants antinucléaires se regroupent près de la clôture qui entoure l'emplacement de la centrale nucléaire Darlington, près de Newcastle, en Ontario. Plus d'une centaine ont été arrêtés pour violation de propriété.

Une caméra va être descendue au fond de la mine

VAL D'OR (PC) — Les secouristes ont commencé hier à forer une petite ouverture en direction d'une poche d'air au fond de la mine d'or Belmor, espérant localiser les cinq mineurs dont on espère encore qu'ils aient survécu à l'effondrement du 20 mai.

Selon l'agent Camille Aubé, de la Sûreté du Québec, l'ouverture qui devrait être complétée ce soir permettra d'y laisser descendre une petite caméra et de voir d'éventuels signes de vie.

Cette nouvelle tentative suit celle où un microphone sensible n'a pu détecter aucun son, samedi, dans une

autre poche d'air de la mine, à 105 mètres sous le sol de l'Abitibi.

On croyait que trois des huit malheureux ensevelis avaient pu se réfugier à cet endroit mais le micro n'a capté que le son de l'eau qui dégoutte.

Cela veut dire que les trois mineurs sont morts, a ajouté M. Aubé, ou qu'ils sont inconscients ou encore qu'ils ont pu se réfugier encore plus profondément dans la mine.

Les pompes ont jusqu'ici évacué une bonne partie de la boue et de l'eau qui avaient envahi les galeries, a-t-il dit.

LE PERMANENT PRETS HYPOTHECAIRES

12 1/2%
1-2 ans
12 3/4%
3-4-5 ans
681-6349

A VENDRE

- Restaurant, Salon-Bar
- Licence complète incluant spectacle
- 180 places
- Equipement complet incluant four à pizza
- Ventes annuelles \$200,000
- Potentiel excellent
- Vente, cause autre commerce
- Prix \$90,000, acompte \$50,000
- Disponibilité immédiate
- Situé centre-ville
- Echange considéré avec immeuble à revenus.

Ecrire au Dépt 4164, Le Soleil Ltée, Québec G1K 1J6

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de:

• **TOWERS**
inséré dans cette édition

CHAUFFE-EAU À REMPLACER?

GUILLÔT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

661-9211

La maison de la semaine

LAC-BEAUPORT

Site exceptionnel, "Le dôme", cottage 7 pièces, 4 chambres, foyer, 18,491 pi. ca. terrain, propriété superbe, construction supérieure 1979.

André Hudon, 628-4829
Céline Hudon, 628-0883

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

4768, 1re Avenue
Charlesbourg G1H 2T3
Tél.: 627-2271
L'immeuble partout au Canada

6/36

GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI

\$100,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

	6	12	23	24	27	30
6 SUR 6		1		\$805,856.00		
5 SUR 6		241		\$909.80		
4 SUR 6		10694		\$56.90		
5 SUR 6+		5		\$29,236.80		

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ : **26**

VENTES TOTALES: \$2,537,926

Morin TIRAGE: 110 6-06-80
Lots bonis page A-10

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	605595	5 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	05595	40 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	5595	405 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	595	4050 GAGNANTS DE 50\$
	95	40500 GAGNANTS DE 5\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

québec et sa banlieue



Le Soleil, Jean Vallières

118e anniversaire des Voltigeurs de Québec

Les Voltigeurs de Québec ont célébré, au cours du week-end, le 118e anniversaire du régiment, au manège militaire de la Grande-Allée. Hier après-midi, le public était invité à assister à la cérémonie de passation de commandement, au cours de laquelle le lieutenant-colonel Marc-André Bélanger a cédé sa place au lieutenant-colonel Jacques Thivierge (sur la photo). Celui-ci était depuis trois ans commandant adjoint du plus vieux régiment canadien-français encore actif au sein des Forces armées canadiennes.

Un véritable centre de loisirs, le long de la rivière Beauport

par **Gérald OUELLET**

Dans sa programmation pour l'été de 1980, le Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport invite toute la population à venir visiter les installations situées le long de la rivière Beauport.

En effet, ce projet qui a été réalisé en collaboration avec l'ancien ministère du Tourisme, Chasse et Pêche du Québec, par le programme OSE et le Conseil des loisirs — région de Québec — et le Service d'urbanisme de la ville de Beauport, offre aux usagers du site: des pistes cyclables, des pistes de promenade, des endroits pour le pique-nique, des aires de repos et des points de vue panoramique extraordinaires.

Du nouveau

Selon le service des loisirs et parcs, les adeptes du "jogging" pourront cette année utiliser les pistes de ski de fond aménagées au camping municipal Villeneuve pour pratiquer leur activité favorite. Au total, 3,5 kilomètres de pistes pourront être utilisées pour le jogging.

Les travaux

Cet été, le Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport entreprendra des travaux d'améliorations des équipements de loisirs dans plusieurs de ses parcs. Le service demande à la population d'être compréhensive si certaines de leurs activités

peuvent être perturbées temporairement durant les travaux. Les parcs qui seront touchés par ces améliorations sont: dans le secteur de Beauport, les parcs Juchereau et Mgr Robert, dans le secteur de Giffard, les parcs Royal, Saint-Ignace et Chabanel et dans le secteur de Montmorency celui du parc Montmorency.

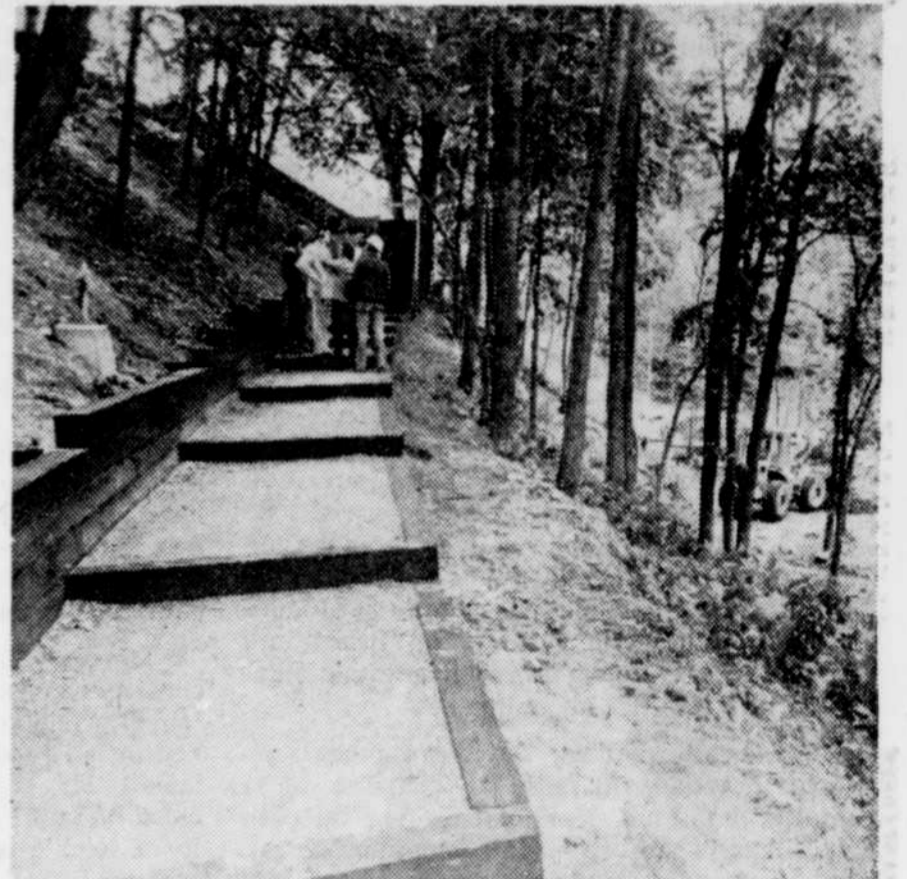
Le transport

Le service des loisirs et parcs de la ville de Beauport met au service de certains secteurs, un système de transport pour les jeunes inscrits au terrain de jeux. Les différents arrêts d'autobus seront identifiés par une pancarte portant le sigle de la ville de Beauport.

Au moment de l'inscription, une feuille contenant le parcours de l'autobus sera remise à l'enfant si celui-ci demeure dans un secteur où il y a transport et à plus d'un mille du terrain de jeux. Ce service est gratuit.

Les inscriptions

Les inscriptions du programme-été pour les terrains de jeux se tiendront dans chacune des écoles élémentaires de la ville de Beauport du 9 au 13 juin. Une feuille explicative sera remise à l'enfant, la veille de l'inscription. En plus, le 13 juin en soirée, soit de 19h à 21h, aux endroits suivants: pavillon Royal, à l'ancien hôtel de ville de Villeneuve et au centre des loisirs de Courville.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une partie des installations situées le long de la rivière Beauport.



Travaux de pavage

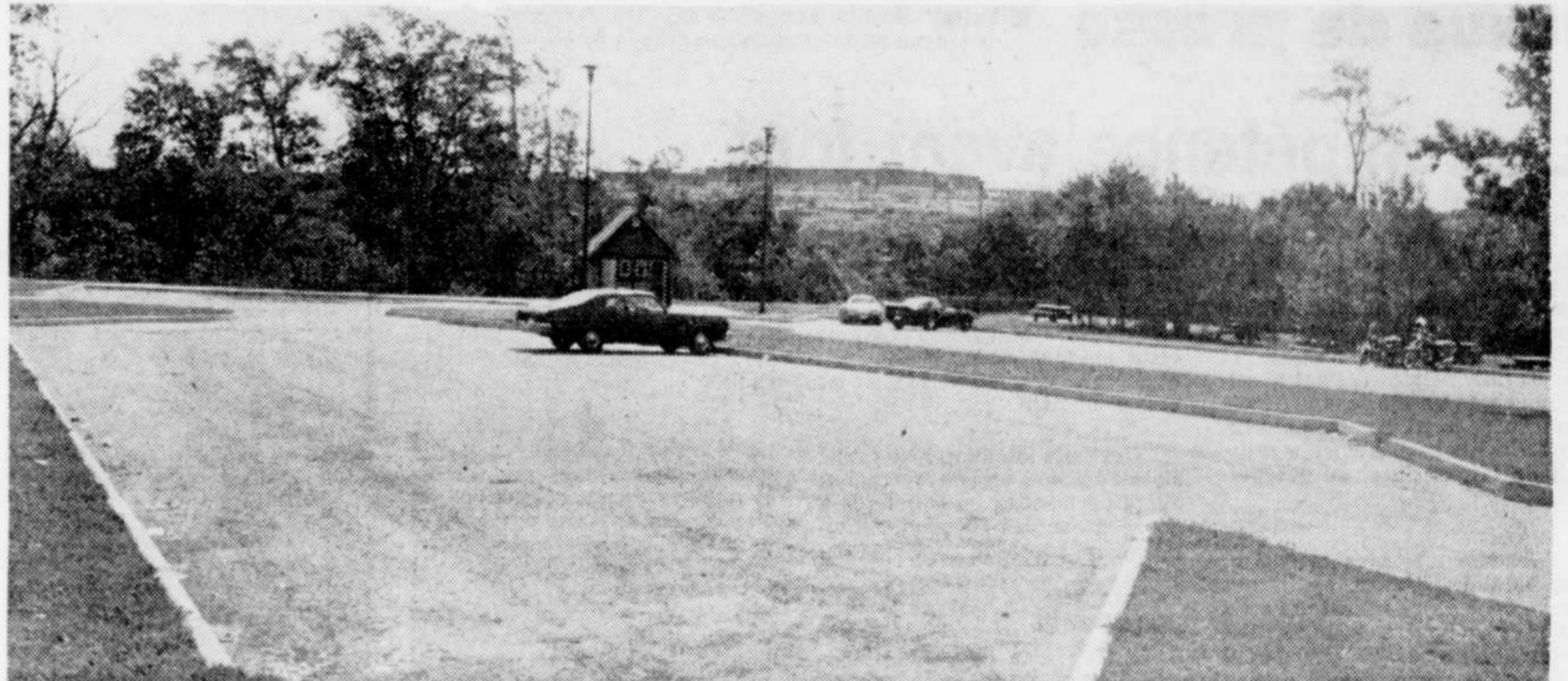
Le ministère des Transports du Québec avise les automobilistes que des travaux de pavage seront effectués sur l'autoroute du Vallon, entre la route 138 et le boulevard du Versant nord, ainsi qu'aux rampes donnant accès au boulevard Charest ouest, au parc Jean-Talon nord et à l'autoroute du Vallon sud.

Les travaux devaient commencer aujourd'hui et se poursuivront pendant environ dix jours si le temps le permet.

Par ailleurs, d'autres travaux de pavage sont effectués sur le boulevard Charest, en direction est, entre la route Jean-Gauvin et le carrefour Charest-Duplessis, depuis aujourd'hui. Des travaux seront également effectués aux rampes sud des carrefours Jean-Gauvin et Legendre. Ils se poursuivront durant environ dix jours. Quant aux rampes, elles seront fermées alternativement durant la journée pour une période limitée.

Réunion d'information sur le CLSC

N.-D.-DES-LAURENTIDES — Le comité provisoire pour l'implantation du CLSC (Centre local de services communautaires) au nord de Charlesbourg convie la population de cette région à une soirée d'information demain, mardi, 10 juin, à 19h30, à l'école polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides. On procédera lors de cette soirée à l'élection des administrateurs provisoires du CLSC. Rappelons que le ministre De Belleval a annoncé, il y a deux mois, que le gouvernement donnait le feu vert à ce projet de CLSC.



Le Soleil, Roland Marcoux

Vue d'ensemble de l'aire de stationnement de la halte routière de la rivière Beauport.

CLIMATISEURS
Carrier aux meilleurs prix en ville

• VENTE • LOCATION • INSTALLATION • SERVICE
 • ESTIMATION GRATUITE • SATISFACTION GARANTIE

BON-AIR 522-3807
 Réfrigération inc.

1365, RUE DORCHESTER NORD

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.
524-8070

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies.
- Emondage et abattage.
- Evaluation gratuite.

91, Dorchester sud, #4296
 Québec, G1K 5Y5

HÉ PAPA, DONNEZ À MAMAN UNE IDÉE POUR LA FÊTE DES PÈRES

Cher Maman, j'aimerais bien recevoir une nouvelle tondeuse Lawn-Boy pour la Fête des pères. Ils ont même un cadeau complémentaire pour cette occasion! Papa

Cadeau disponible avec l'achat de ces modèles Lawn-Boy: 5247, 5277, R7268, 7221G, 4531

LAWN-BOY POUR TONDER EN BEAUTÉ.

Le Quincaillier

deslauriers inc.
 8465, boul. Henri-Bourassa
 Charlesbourg - 623-1577

Nap Boily MEUBLES
 4094, boul. Ste-Anne
 Montmorency - 667-7851

QUINCAILLERIE DURAND INC.
 254, boul. L'Ornière
 Loretteville - 843-2223 - 842-3682

MODULEX A LE CHOIX POUR COMBLER VOS DÉSIRES

CHALET SUISSE FUTURISTE MODERNE ?

12 MODÈLES DIFFÉRENTS — 20 DIMENSIONS

Bellevue série "Nouvelle Vague"

Nous pouvons nous occuper de l'érection, la plomberie, l'électricité, le chauffage, si désiré.

Erigez votre chalet vous-même pour économiser davantage. Facile comme ABC.

Zurich série "Plein Air"

KITS DE CHALETS à partir de \$7,186

LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC
 Léger supplément au-delà de 100 milles

ARMOIRES DE CUISINE "GRATUITES" AVEC KIT COMPLET.

15 ans dans la préfabrication pour assurer votre satisfaction.
 Visitez nos terrains d'exposition à QUÉBEC, RIMOUSKI ET MONTRÉAL.

MODULEX

2524, boul. Hamel, Québec G1P 2J1
 Livraison partout au Québec
(418) 681-0133
 Prix sujet à changement sans préavis.

Pour recevoir plus de renseignements ou de la documentation supplémentaire, veuillez remplir ce coupon.

Nom
 Adresse.....
 Ville.....
 Code postal..... Tél.:.....
 5-9-6

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'éditorial:
Marcel Pépín

S'enliser dans le scandale olympique

Après avoir joué aux purs, aux logiciens, aux adeptes de la transparence sans condition en regard des installations olympiques, de 1970 à 1976, voilà que l'opposition péquiste aujourd'hui, dans le confort du pouvoir, s'enlise dans ce même dossier avant et depuis la publication, la semaine dernière, du rapport Malouf sur le coût de la 21e Olympiade de 1976.

Non satisfait d'empêcher sur le judiciaire en réprochant le cheminement de quelque juge dans le traitement du dossier de l'amiante, le gouvernement péquiste se croit habilité, même si cela sent le dépit et un arrière-goût partisan, à blâmer le juge Albert Malouf qui, contrairement aux attentes, a blanchi le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa face aux tractations olympiques douteuses.

Selon les ministériels, la commission d'enquête mise sur pied par eux, en 1977, aurait dû blâmer le régime Bourassa qui, conscient de l'inflation éfrénée des coûts olympiques, de 1970 à 1976, n'a rien fait pour y remédier, le Parti libéral du Québec recevant plutôt \$778,000 en contributions de la part de firmes qui obtenaient, parallèlement, des contrats plantureux sur le chantier olympique.

Dans cette affaire, le gouvernement péquiste met dans le mille au chapitre de la moralité publique. Mais il se gourde au plan légal dans la mesure où la commission n'avait pas le mandat d'enquêter sur les caisses occultes et ne pouvait s'appuyer sur aucune loi

interdisant une dualité aussi répréhensible. En effet, la loi régissant le financement des partis politiques ne date que de 1977.

Au fond, ce qui choque surtout les péquistes, c'est de ne plus pouvoir compter, comme aux beaux jours de 1976, sur l'arme olympique pour tancer leurs adversaires politiques.

En prenant la décision de ne pas rendre public son rapport pendant la campagne référendaire, le juge Malouf se trouvait déjà à court-circuiter des tenants du OUI prêts à faire fièche de tout bois pour mettre une sourdine à l'impopulaire souveraineté-association.

Et maintenant que ce rapport entre dans l'histoire, le chef libéral, M. Claude Ryan, l'utilise à satiété pour justifier son groupe de ne pas retourner au Trésor public ces sommes d'argent acquises de façon discutabile. Sans compter que le rapport Malouf permet aussi à l'ex-premier ministre Robert Bourassa de montrer patte blanche à un moment crucial où on l'estime prêt à un autre plongeon en politique, cette fois comme bras droit de M. Ryan.

L'erreur des membres du gouvernement consiste à sous-estimer le politicien Ryan, lequel prend de plus en plus ses distances avec l'éditorialiste du "Devoir" qui, en son temps, faisait les gorges chaudes aussitôt que la moralité publique était en cause. Désormais, M. Ryan semble croire que parce qu'il chassa du temple libéral les pharisiens ou fiduciaires ayant jadis amassé des billets nauséabonds, cet

argent retrouve une pureté indiscutable sous sa noble gouverne.

A défaut de relever le défi piégé des ministériels, le chef libéral devrait au moins reconnaître la pertinence d'un avertissement servi par un collègue du NON et chef par intérim de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, pour qui tout le merdier relaté en détail dans le rapport Malouf risque de provoquer dans la population une perte de confiance en tous ceux et celles qui assument des charges publiques.

De son côté, le gouvernement serait mieux avisé de tirer un trait sur ce chapitre particulier du dossier olympique et s'appliquer à ne pas répéter les mêmes erreurs de contrôle qu'il reproche au régime Bourassa en ce qui a trait au "monstre milliardaire" que dénonce, sur un disque usé, le ministre Claude Charron, responsable de la Régie des installations olympiques (RIO).

En plus de favoriser l'intrusion dans un stade de propriété publique, d'un sport aussi violent que la boxe professionnelle (qui tue ou handicape pour la vie comme l'illustre le cas Ralph Racine), M. Charron jongle, indécis, avec la même solution Roger Taillibert qu'il décriait jadis. Or, non seulement cet architecte français est le symbole de l'aventurisme à scandales mais ce monsieur se permettait, il y a quelques jours, des réparties méprisantes à l'égard des Québécois qui l'ont enrichi.

Vendredi, M. Charron n'annonçait qu'une suspension "provisoire" de la construction du mât Taillibert, par suite de l'incertitude qui règne quant à sa solidité. M. Charron hérite d'un cadeau empoisonné mais ce n'est pas une raison pour s'y enliser davantage en laissant ouvert le robinet à millions plutôt que de le fermer une fois pour toutes.

Indiscutablement, il faut que le stade le plus cher du monde ait aussi un toit. Mais à cet égard, le temps donne de plus en plus raison à l'architecte montréalais Jean-Claude Marsan. Auteur d'un rapport minoritaire du comité qu'il présida, à la demande du gouvernement, en 1977, celui-ci recommande de liquider à jamais ce mât au toit amovible de Taillibert (qui pourrait coûter jusqu'à \$120 millions, soit presque le double de l'estimé gouvernemental) au profit d'un toit permanent, transparent et plus léger dont le coût de parachèvement ne dépasserait pas \$15 millions.

M. Marsan, somme toute, n'était pas très loin de la vérité quand il opinait, en septembre dernier, qu'en négligeant d'étudier des solutions de remplacement et de favoriser la tenue d'un débat public sur cette question, le gouvernement péquiste emboîte le pas à Robert Bourassa et à Jean Drapeau: "il perpétue l'erreur initiale et s'apprête à payer très cher un gadget sur lequel il n'a aucune garantie". Voilà bien le dernier-né des scandales olympiques!

Jacques DUMAIS

revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

La compétence avant tout

Le gouvernement du Québec a plusieurs fois répété qu'il voulait accroître la participation non francophone à la fonction publique et aux agences gouvernementales. Mais les commissions et régies provinciales restent quasiment chasse gardée des Québécois francophones, et le gouvernement du Parti québécois semble satisfait de laisser durer ce déséquilibre.

L'exemple le plus récent de l'attitude du gouvernement — qui peut sembler discriminatoire mais est plus probablement le résultat de l'indifférence — se trouve dans les récentes nominations du ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, en vertu de la nouvelle loi sur la santé et la sécurité industrielles.

Il n'y a pas un seul non-francophone parmi les 19 membres du conseil de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. ... M. Marois attribue cette absence au désir du Parti québécois de nommer les gens les plus compétents.

C'est une intention honorable. Mais c'est une excuse trompeuse qui fait écho aux explications déjà données par des hommes d'affaires anglophones au sujet de l'absence de francophones ou de femmes à leurs conseils d'administration.

Pour ce qui est de la composition exclusivement francophone de la commission, M. Marois donne l'excuse boiteuse que la loi exige que le gouvernement choi-

sisse 14 commissaires à même une liste que lui présentent des groupements représentatifs d'hommes d'affaires et de travailleurs. Aucun non-francophone n'ayant été sur cette liste, aucun n'a été choisi.

Ainsi que le révèle l'étude publiée l'an dernier par le député libéral Reed Scowen, les Québécois anglophones ne détiennent que 3,6 pour cent des postes de la fonction publique et des agences du gouvernement.

Si le gouvernement du Québec voulait vraiment rétablir l'équilibre, il ne tolérerait pas cette indifférence. Des actes positifs devraient remplacer une négligence sans malveillance.

The Montreal Gazette

L'harmonie laisse à désirer

Il vaut mieux que les vieux problèmes insolubles, les animosités et les astuces politiques se manifestent tôt plutôt que tard. Il n'y a plus de danger, s'il y en eut jamais, que l'on s'attend bêtement à ce que le fédéralisme renouvelé — quel que soit le sens de ce nouveau cliché — se réalise dans une atmosphère harmonieuse et éclairée.

Le ton bourru du premier ministre, M. René Lévesque, en acceptant d'assister à une réunion fédérale-provinciale préliminaire, insufflé immédiatement quelque réalisme. M. Lévesque n'accepte même pas la suggestion tout à fait raisonnable qu'une séance préparatoire pourrait être plus fructueuse sans les caméras de la télévision. Il promet de tout révéler — promesse absolument inuti-

le attendu que d'autres participants feront sûrement de même quoique plus discrètement peut-être.

La grande raison du huis clos n'est pas de garder des secrets mais d'éviter des représentations, qui n'apportent rien de vraiment utile, à l'intention des gens de "chez nous".

... Aux Communes, les conservateurs ont suivi leur instinct politique en essayant d'exploiter la défense efficace d'une cause faible par le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, devant l'Association des manufacturiers canadiens. Bien entendu, M. Lalonde destinant à l'Alberta son petit sermon sur l'unité nationale et non à M. Brian Peckford qui s'est montré plus impertinent qu'impressionnant. Les conservateurs

ont eu raison de juger provocatrices les paroles de M. Lalonde; elles exacerbent les divergences avec M. Loughheed alors qu'il faudrait de la diplomatie ou un silence discret, même si l'on admet l'affirmation exagérée de M. Lalonde que le prix du pétrole et les négociations fiscales sont vitales pour l'unité nationale.

Il y aura d'autres querelles aux Communes et d'autres remarques inamicales de M. Lévesque avant que l'on ne réalise quelque chose comme un nouveau fédéralisme. Les Canadiens devraient avoir la sagesse de ne pas sombrer dans la panique ou le désespoir alors que les choses reviennent vite à la normale après le référendum du Québec.

The Ottawa Journal

A la suite des Etats-Unis

Sous-jacentes à la très heureuse série de baisse des taux d'intérêt de ces dernières semaines se trouvent deux réalités fort troublantes: les taux d'intérêt du Canada restent liés à ceux des Etats-Unis et le gouvernement canadien s'en tient toujours à la croyance ruineuse que des taux d'intérêt élevés contrôleront l'inflation.

A moins qu'Ottawa ne modifie sa pensée et sa politique, la menace d'une nouvelle ronde de taux d'intérêt en hausse continuera à peser et le gouvernement ne sera pas suffisamment préparé à s'attaquer aux problèmes persistants du chômage élevé, de la stagnation économique et d'une inflation à deux chiffres.

... L'inflation est traditionnellement causée par un excès de monnaie en quête de biens et services trop rares; la concurrence normale sur le marché ne fait que gonfler les prix dans une

frénésie de dépenses. Et la réaction traditionnelle des gouvernements a consisté à réduire la masse monétaire en circulation. En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis dont le problème d'inflation est bien plus grave que le nôtre, a choisi d'augmenter les taux d'intérêt — et le Canada l'a passivement imité.

... Les taux d'intérêt canadiens ont baissé non parce que le gouvernement fédéral ou la Banque du Canada dont décidé que cela vaudrait mieux pour l'économie du pays, mais parce qu'ils ont d'abord baissé aux Etats-Unis. Et s'ils recommencent leur ascension vers les sommets, la même chose arrivera ici.

Une grande raison en est la crainte persistante d'Ottawa qu'une décision de tenir les taux d'intérêt canadiens bien inférieurs à ceux des Etats-Unis pourrait déprécier le dollar canadien.

ce qui aurait pour conséquence d'accroître le coût des importations et d'aggraver l'inflation.

Cette inquiétude est injustifiée. La baisse des taux d'intérêt entraîne celle de la valeur du dollar. Mais toute hausse des prix à l'importation qui pourrait s'en suivre inciterait vraisemblablement le consommateur canadien à acheter des produits canadiens moins chers. De plus, un dollar dévalorisé rendrait les marchandises canadiennes plus concurrentielles sur les marchés mondiaux. L'effet d'ensemble serait une plus grande activité économique et plus d'emplois.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen et le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, devraient se rendre à ces arguments convaincants et suivre une nouvelle politique plus indépendante.

The Toronto Star



notes de lecture L'enjeu africain

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

Dans un monde où l'information internationale demeure affaire de spécialistes et où peu d'efforts sont consentis pour rendre intelligibles les soubresauts des continents lointains, l'Afrique n'en constitue pas moins un univers particulièrement mal connu. Elle n'a pas, pour attirer l'attention, les immenses phalanges de l'Asie. Elle évoque le folklore auprès des médias qui n'ont d'yeux et d'oreilles que pour la force. Elle n'a pas été autant que le Sud-est asiatique ou le Moyen-Orient le théâtre d'affrontements armés de grande envergure ou, pensons-nous, de grande signification. S'y jouent, pourtant, déclare Gérard Chaliand, des parties aux corollaires majeurs et encore inconnus.

Commençons par le versant cynique: l'Afrique des métaux importe plus que l'Afrique des hommes et des cultures. Si, par exemple, l'Afrique du Sud maintient, envers et contre tous, par-delà le verbiage des pseudo-opposants, une ségrégation raciale orchestrée et consciente et si elle peut le faire impunément, comment ne pas admettre que la politesse et la patience des autres pays constituent de très réalistes hommages à ses diamants et à son platine, à son or et à son vanadium? Et si le Sahara occidental, avec son territoire dé-

sertique et sa population clairsemée, constitue une pomme de discorde pour ses voisins et diverses capitales étrangères, n'est-ce pas en raison du phosphate (et peut-être du pétrole) plutôt que pour des raisons humanitaires ou culturelles?

Chaliand déborde vite, toutefois, ce niveau d'observation. L'Afrique, même nantie d'un sous-sol riche, ne différencierait guère d'autres territoires attirants si les structures nationales et la cohésion culturelle contribuaient chez elle autant qu'ailleurs à une défense articulée. Mais c'est là le drame. Si l'Afrique est aussi aisément assaillie, si les divers impérialismes s'y ébattent aussi librement, c'est que les Etats africains reflètent rarement une réalité culturelle et linguistique, que le développement et entraîne plus qu'ailleurs la déstabilisation et que la détérioration globale des conditions de vie y laisse le champ libre aux interventions étrangères.

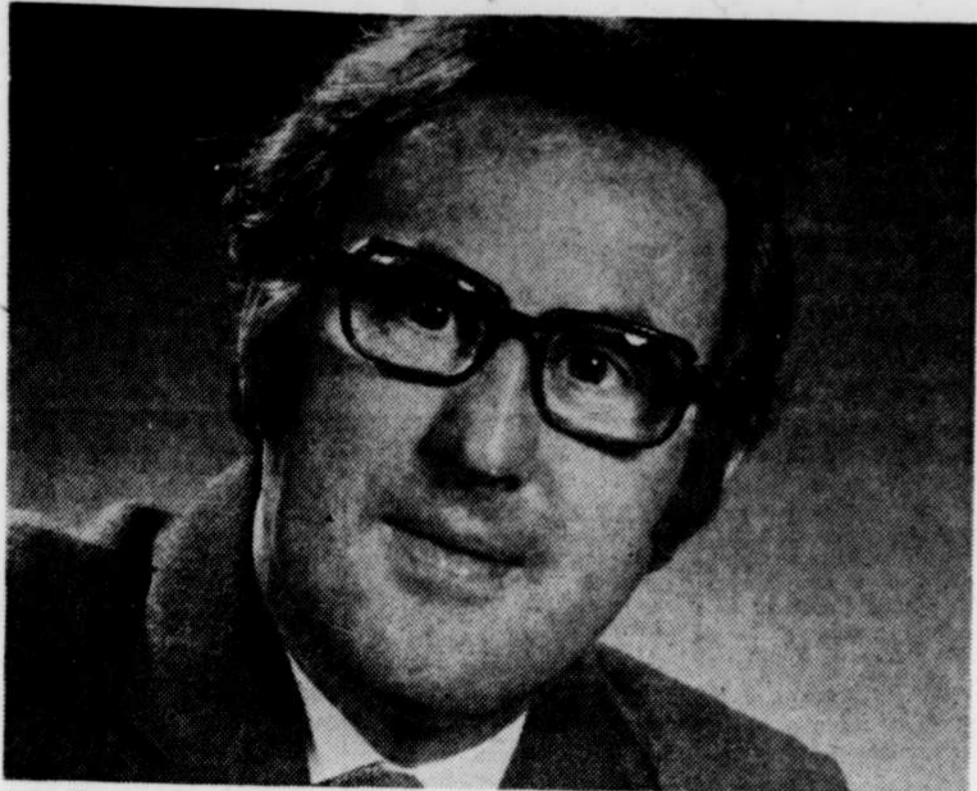
En Afrique noire surtout, déclare Chaliand, le concept d'Etat-nation est particulièrement inadapté: "Peu de formules fédérales ont été mises en place, et les ethnies, bien que très vivantes dans les faits, ont, presque partout, été niées au profit d'une nation abstraite et mimée". Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque les frontières, définies selon les intérêts des empires coloniaux, ont souvent

taillé brutalement dans le tissu culturel, parquant ensemble des ethnies qui ne pouvaient s'aimer ou séparer par le milieu des entités culturelles unifiées? La fermentation en découle plutôt que l'harmonie et la stabilité, et c'était inévitable.

Il n'était pas non plus évitable que les grandes puissances établissent ou maintiennent leur autorité là où l'Afrique ne parvient pas à assurer la sienne. Chaliand note, à ce propos, que l'URSS est parvenue, infiniment mieux que sa contrepartie américaine, à combler les vides ou à chevaucher rentablement les tensions régionales. Elle l'a fait seule ou avec l'aide des Cubains. L'Angola et l'Ethiopie en particulier, peut-être aussi l'entente soviéto-marocaine à propos des gisements de phosphate constituent d'excellents exemples de cette aptitude soviétique à canaliser dans le sens de ses intérêts la rupture des fragiles équilibres régionaux.

On notera au passage que les interventions soviétiques dans la "corne de l'Afrique" ont radicalement changé le décor autour de la mer Rouge et rendu plus précaire que jamais l'accès de l'Occident aux pays du pétrole.

CHALIAND Gérard, L'enjeu africain, Paris, Editions du Seuil, collection "L'histoire immédiate", 1980, 151 p.



Jean-Yves Légaré, directeur général du CRSSS de la région de Québec.

Santé et services sociaux Un réseau menacé de morcellement

Pourquoi, se demande Jean-Yves Légaré, la médecine du travail, par exemple, doit-elle échapper au modèle maintenant établi en matière de planification et de coordination de soins de santé?

A son avis, il s'agit là d'une situation paradoxale dont les pouvoirs publics devront expliquer la nationalité quant au mandat déjà confié aux conseils régionaux de la santé et des services sociaux.

Car...

La loi sur les services de santé et les services sociaux (Québec, 1971, chap. 48) est pourtant fort claire quant à ce mandat confié au CRSSS. Ces organismes ont principalement pour fonction de planifier et de coordonner le développement des ressources de santé et de services sociaux sur leur territoire respectif. La médecine du travail, les services de garderie, les ressources pour handicapés, la planification des services médicaux sont donc autant de secteurs qui relèvent de ce mandat. Ceci, dans le cadre des grandes politiques et orientations arrêtées par le ministère des Affaires sociales pour l'ensemble du territoire québécois. Tout en tenant compte des contraintes d'ordre budgétaire.

Timidement mises en place en 1973 à la suite des recommandations de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, ces instances nouvelles, nanties de peu de pouvoir au début, ont reçu un accueil plutôt réservé de la part des établissements traditionnels. Toutefois, les résistances naturelles, la méfiance originelle, commencent, selon le directeur général du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec, peu à peu à s'estomper.

C'est toutefois un processus long, patient, qui implique une mutation des attitudes et des mentalités, une mise en veilleuse d'égoïsmes-maisons et une préoccupation collective qui dépasse les intérêts immédiats de sa petite ou grosse "boîte", lorsque nécessaire.

Impliqué de près dans les travaux de la Commission Castonguay, directeur général pendant plusieurs années du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), Jean-Yves Légaré observe cette évolution avec beaucoup de sérénité et d'optimisme. Sans vouloir mettre la charrue devant les bœufs.

Des indices

Ainsi, note-t-il, dans le cadre de travaux portant sur les effectifs médicaux dans les centres hospitaliers de la région,

les médecins, d'eux-mêmes, ont consenti à ce que le prochain anesthésiste admis dans un hôpital de la région soit à Rivière-du-Loup. Parce que, à ce dernier endroit, il n'y en a tout simplement pas. Pour le directeur général du CRSSS, il s'agit d'un "pas énorme" dans le sens du développement d'une conscience régionale. Une amorce de rupture avec un passé encore tout chaud où la règle d'or dans le monde hospitalier était tout bonnement au plus fort la poche.

Un autre indice probant de cette évolution des mentalités et des attitudes sera la décision qui résultera de la concertation actuelle touchant le regroupement des lits de pédiatrie dans la région immédiate de Québec. Pour le moment, de signaler M. Légaré, "ça grenouille" beaucoup dans ce dossier.

D'ailleurs, de faire observer ce dernier, ce sont les administrateurs des centres hospitaliers qui ont été les plus lents à saisir la véritable portée du rapport Castonguay-Neveu sur la réforme des services de santé.

Habités à fonctionner en vase clos, leur vision des besoins de santé s'arrêtaient aux portes de leurs établissements, planifiant leurs besoins d'équipement en fonction de l'arrivée de nouveaux spécialistes. C'était d'ailleurs des chasses-gardées où le corps médical faisait la pluie et le beau temps.

Attitude qui s'explique, les centres locaux de services communautaires (CLSC) de poursuivre M. Légaré, furent parmi les centres hospitaliers, les centres d'accueil et le centre de services sociaux, l'établissement du réseau qui s'est inspiré le plus des objectifs de la réforme. Sans tradition, créé de toute pièce, le CLSC est le seul qui se soit mis vraiment à l'écoute des besoins de la population avant de penser, non sans tiraillement à plusieurs endroits, à proposer des programmes. Le seul qui soit parvenu, avant les autres, à saisir la réalité socio-sanitaire en terme de globalité et de complémentarité.

Une décentralisation mitigée

Le CRSSS d'aujourd'hui n'est pas, en termes d'organisme régional décentralisé, la création qu'avaient initialement pensée les concepteurs de la réforme socio-sanitaire.

L'organisme régional n'a pas, par exemple, le gros morceau de l'enveloppe budgétaire, c'est-à-dire, le demi-milliard que représentent les budgets de fonction-

nement des quelque 200 établissements du réseau.

Dans un récent document du MAS intitulé "Éléments pour une politique de décentralisation administrative", le ministère des Affaires sociales ne fait même pas état de cette possible délégation de pouvoir.

M. Légaré reconnaît cependant à ce document de consultation le mérite au moins de préciser des rôles et des fonctions qui jusqu'ici ne l'avaient jamais été. De préciser qui fait quoi en termes de planification, de programmation et de gestion.

Un geste habile et prudent, commente-t-il, qui ne bouscule personne et ne suscite pas des résistances inutiles... tout en permettant de mieux asseoir cette stratégie de concertation entre tous les partenaires du réseau. Le fait d'avoir la responsabilité de distribuer un budget de \$500 millions, dans l'immédiat, soulèverait, dans l'état actuel des esprits et des traditions, une mouvance des intérêts qui aurait peut-être pour effet de faire échec, encore une fois, à cet esprit de concertation qui est en voie de s'implanter à petits pas.

Car pour le directeur général du CRSSS, le défi qui se posera demain ne sera pas de redistribuer cette masse d'argent, mais de la répartir, selon les besoins réels des milieux, ce qui peut impliquer, le cas échéant, des fermetures ou des fusions d'établissements, des réaffectations de ressources matérielles et humaines. Et ça, c'est douloureux.

Avec des effectifs de 38 personnes, en comptant le personnel de secrétariat, le CRSSS mobilise autour de diverses commissions régionales et comités ad hoc quelque 300 personnes déléguées par des établissements du réseau. Ces groupes achèment leurs recommandations au conseil d'administration de l'organisme composé de 22 personnes. Ce dernier, dans la majeure partie des cas, compte tenu des limitations de son mandat, n'a que le pouvoir de recommander des mesures au ministère des Affaires sociales qui a le dernier mot.

Pour M. Légaré, ce processus de concertation et de réflexion dans une optique de réalité régionale est bien enclenché, voire irréversible. Les administrateurs d'établissements trop réfractaires à cette mise en commun n'auront d'autres choix, pense-t-il, que de tirer leur révérence. "Le réseau régional des affaires sociales" doit maintenant vivre avec nous. A la condition, toutefois, que le pouvoir gouvernemental ne lui donne pas trop de coups de Jarnac!



roger bellefeuille

depuis quelque temps poussent comme des champignons d'autres organismes qui viennent détruire cette cohérence. Roger Bellefeuille a rencontré M. Jean-Yves Légaré, directeur général du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec pour discuter de cette question.

L'Etat québécois a mis nombre d'années pour échauffer un réseau de services de santé un peu plus cohérent. Cependant,

L'autorité gouvernementale est-elle en train de saper d'une main ce qu'elle tente de construire de l'autre, depuis quelques années, en termes d'une plus grande cohérence dans le secteur de la santé et des services sociaux?

C'est la question que se pose à tout le moins, perplexe, le directeur général du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec, M. Jean-Yves Légaré.

Ce dernier trouve pour le moins paradoxal de voir pousser comme des champignons, depuis quelques années, en marge du réseau des affaires sociales, mais avec un empiètement évident, des organismes comme l'Office des personnes handicapées, l'Office des services de garde, la Commission sur la santé et la sécurité au travail, voire la Régie de l'assurance-maladie; cette dernière, par une présence officieuse aux tables de négociations avec les fédérations des professionnels de la santé, influence d'une certaine façon la distribution des soins de santé.

Au train où vont les choses, il ne sera pas étonnant de voir apparaître d'autres organismes de même farine, avec une autonomie entière et des budgets décentra-

lisés comme, par exemple, un office du troisième âge, un autre pour les 45-55 ans, et pourquoi pas une régie pour les nourrissons.

Toutes ces structures parapubliques, signale M. Légaré, font aussi, comme le CRSSS, de la planification et de la programmation et à l'instar du réseau socio-sanitaire, de la dispensation de services. Il voit dans leur présence spontanée un danger de morcellement de ce même réseau mis en place dans chacune des régions administratives du Québec. Il y voit en outre un danger de morcellement, une amorce de retour à l'arrière où une multitude de commissions et d'administrations intervenaient dans un même secteur, avec chacune sa catégorie propre de clientèle.

L'entrée en scène de la Commission sur la santé et la sécurité au travail cause même, déjà, en certains endroits, un nouveau découpage du territoire. Par exemple, le département de santé communautaire de Rivière-du-Loup, qui fait partie de la région 03, devra se rapporter, pour ce qui est de la médecine du travail, au bureau régional de la commission situé à Rimouski, donc dans le territoire d'un autre CRSSS.



Le camionnage en vrac: toujours le même désordre

Le camionnage au Québec va de crise en crise depuis une bonne dizaine d'années. Cependant, les premières réglementations sont relativement récentes et continuent toujours de susciter des problèmes aux entrepreneurs de transport en

vrac. Jean-Claude Paquet, dans une série de trois documents, retrace l'histoire de la réglementation et de ses failles qui font que le problème est toujours aussi vivace à partir de l'exemple de Rimouski.

par J.-Claude PAQUET
du bureau du SOLEIL

RIMOUSKI — Le camionnage en vrac dans la province de Québec est encore en état de crise, si on en croit le président et le directeur général du poste d'affectation de la région Est du Québec MM. Anicet Proulx et Raoul-Yvon Lepage.

Les problèmes du camionnage en vrac ne constituent pas le plus important handicap à la bonne digestion du citoyen ordinaire. On ne peut oublier cependant que le camionnage en vrac touche directement ou indirectement, plusieurs milliers de petits chefs d'entreprises et entrepreneurs au Québec. Les lois concernant le camionnage en vrac ont connu plusieurs changements au cours des dernières années, et les conflits entre camionneurs artisans et entrepreneurs ont fait couler beaucoup d'encre, et suscité de nombreuses manifestations.

Mais dans les faits, la réglementation du transport en vrac est de date relativement récente.

Au plus fort...

C'est en juillet 1973 que fut adopté le premier règlement concernant le camionnage en vrac. Il s'agissait du règlement 12, adopté dans le cadre de la loi 23, régissant le transport dans la province.

Antérieurement à l'adoption de ce règlement, rappelle M. Anicet Proulx, président du poste d'affectation de la région 01, qui couvre tout le territoire

québécois à l'est de Rivière-du-Loup, c'était au plus fort la poche.

Les permis de camionnage en vrac étaient alors accordés à qui en faisait la demande. C'était aussi la belle époque du patronage. On a vu médecins et avocats posséder des flottes de camions qui effectuaient du transport pour le compte du gouvernement, principalement lors de gros travaux de voirie.

C'est vers les années 1967 que les camionneurs ont commencé à vouloir se former en association. C'est ainsi que naquit l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI). Cette association a organisé des représentations auprès du gouvernement, pour en arriver à une réglementation dans le domaine du transport en vrac, qui avait évolué jusque là dans l'anarchie la plus complète.

En rendant publique l'adoption du règlement no. 12, le ministre d'État aux Transports de l'époque, M. Raymond Mailoux, avait précisé que les objectifs de ce règlement "étaient de rentabiliser l'industrie du camionnage en vrac, d'améliorer les conditions de travail des camionneurs artisans et des entrepreneurs, de mettre fin au malaise social qui existait dans ce secteur, et d'améliorer le service à la clientèle".

Ce décret gouvernemental définissait deux catégories de transporteurs en vrac: l'artisan, qui ne possède qu'un seul véhicule et qui le conduit lui-même, et l'entrepreneur, qui possède un ou plusieurs véhicules, et qui en confie l'opération à un salarié occasionnellement ou de façon permanente.

En outre, le règlement confiait la répartition du travail et des contrats à des postes d'affectation contrôlés par les associations de camionneurs, selon une accréditation reconnue par la Commission des Transports, et déterminait le principe de la régionalisation du transport des marchandises en vrac.

Les conflits

Selon M. Proulx, qui est un des membres fondateurs de l'ANCAI de l'Est du Québec, c'est donc le gouvernement qui a contribué à l'éclatement des conflits entre les deux associations, puisque dans les faits, une seule association existait au départ. Quelque temps avant l'adoption du règlement no. 12 rappelle M. Proulx, le ministre des Transports du temps exigea, pour reconnaître l'ANCAI, qu'elle ne compte dans ses rangs que des propriétaires d'un seul camion. C'est à la suite de cette restriction que les entrepreneurs se sont trouvés presque dans l'obligation de créer l'Association des camionneurs entrepreneurs en vrac.

Le règlement consacrait donc ainsi le statu quo sur l'entente intervenue entre le ministre Bernard Pinard et l'ANCAI quant à la priorité des droits acquis pour les artisans et les entrepreneurs reconnus en date de 1972.

A compter de cette période et jusqu'en 1977, de nombreux conflits ont opposé les associations de camionneurs artisans et les entrepreneurs sur le partage du travail et la juridiction des postes d'affectation, au nombre de deux par région, à cette époque, afin de veiller à l'intérêt de chaque groupe.

Au terme d'une magistrale manifestation réunissant plus de 2.000 camionneurs artisans sur la colline parlementaire, en juin 1977, le ministre Lucien Lessard proposait une refonte du règlement 12 que les gens du milieu connaissent maintenant sous le nom de code de "règlement 112" et qui comprenait plusieurs principes devant permettre de rétablir la paix une fois pour toute entre les parties... dont l'unification des postes d'affectation.

Demain: Une solution très éphémère.

justice

Yvon Martin, âgé de 37 ans, de la rue Dubrunoy, à Charlesbourg, a été condamné à la prison à perpétuité pour les meurtres avec préméditation de son ancien beau-frère, Jean-Marc Chantal, 40 ans, et Ginette Tanguay, 35 ans, assassinés le 29 décembre 1979 dans leur logement au 460, 48e Avenue ouest, à Charlesbourg.

Le juge Ivan Mignault a recommandé qu'il soit admissible à une libération conditionnelle après 25 ans de pénitencier.

Peu après 10h, samedi matin, ayant délibéré environ durant sept heures, les neuf hommes et les

Martin passera au moins 25 ans en prison

La défense dans sa preuve d'alibi, avait prétendu qu'au moment où des coups de feu avaient été entendus par les occupants du logement voisin, où les crimes furent commis entre 22h15 et 22h30, Martin se trouvait en présence d'un témoin de la poursuite, Rémi Tremblay, au bar 1071, à Beauport et que ce dernier avait appelé André Trudel, à 22h20, téléphone corroboré par une infirmière auxiliaire, l'amie de Trudel, qui avait répondu à l'appel.

Mais le juge Mignault avait mis en garde les jurés contre le danger de condamner un homme par le témoignage non corroboré des complices. Encore, ajoutait le juge, il faut venir à la conclusion que l'accusé

ait commis les crimes, avant d'aborder la participation de complices, leur consultant de tenir compte de l'ensemble de la preuve.

La poursuite

Cette preuve, présentée par Me Carol Saint-Cyr, procureur du ministère public, reposait sur quatre témoins principaux.

Réal Perron et Charlotte Vallerand avaient été témoins d'un appel téléphonique par Martin, à son logement au début de la soirée du 29 décembre et peu après, Rémi Tremblay lui apportait un revolver 32. A 8h, le lendemain matin, Yvon Martin se présentait au domicile du couple Perron-Vallerand et leur confia, après les avoir fait jurer sur la tête de leurs en-

fants, de garder le secret, qu'il avait tué l'ancien époux de sa sœur et son amie.

Mais le soir même du 29 décembre, Martin s'était d'abord rendu au bar 1071, où il avoua à Rémi Tremblay qu'il venait de tuer deux personnes, offrant même à son bête de recréditer s'il y avait des gens que Tremblay n'aimait pas.

Un jeune homme de 22 ans a été condamné par le juge Gilles Carle, samedi matin, à \$300 d'amende et à une ordonnance de probation de deux ans, après s'être avoué coupable d'usage d'une arme, de façon négligente.

D'abord accusé de tentative de meurtre sur un homme, le 2 septembre 1979, à Duberger, l'accusé par son procureur Me Gilles Garneau, a expliqué que la prémée victime le poursuivait depuis plusieurs semaines, le harcél-

Week-end: cinq pertes de vie

La Sûreté du Québec rapporte cinq morts accidentelles survenues en fin de semaine, dans l'Est du Québec.

À Sainte-Anne-des-Monts, André Dugas, 34 ans, de cette localité, a perdu la vie quand son automobile a fait une embardée, samedi, dans la rue du Parc.

Bertrand Boucher, 28 ans, de Baie-Trinité dans le comté de Saguenay, s'est noyé samedi, dans un cours d'eau longeant le sentier Rayonier entre Godbout et Baie-Trinité.

Un dérapage survenu peu après minuit la nuit de sa-



Marie-Andrée veut l'aide du Canada pour rentrer plus vite

par Roch DESGAGNE

Si le gouvernement canadien intervenait sérieusement auprès du gouvernement indien, afin que les procès de Marie-Andrée Leclerc soient tous instruits à New Delhi, la Lévisienne de 35 ans croit qu'elle pourrait rentrer au pays d'ici un an et demi. Sinon, Marie-Andrée se croit condamnée à passer encore trois ou quatre années en Inde.

Dans une entrevue exclusive qu'elle accordait récemment au directeur de l'information de CJPQ-Radio-Mutuel de Québec Jean-Luc Vachon, la jeune femme a exprimé son grand espoir de réussir à faire accélérer les procédures dans les causes de meurtre, de vol et de fausse représentation qui pe-

sent encore contre elle.

Présentement, la Lévisienne vit dans une maison des Soeurs Franciscaines, à New Delhi. En liberté depuis le 29 mars, elle occupe ses journées à aider la communauté, quand elle n'est pas accaparée par ses nombreuses visites à la cour et à l'ambassade du Canada.

"J'exige du gouvernement indien de ramener toutes mes causes à New Delhi, et je crois que le gouvernement canadien, par son ministère des Affaires extérieures, pourrait faire quelque chose en ce sens", soutient la jeune femme.

Pour elle, c'est surtout un problème d'argent qu'elle appréhende, parce qu'elle devra éventuellement se déplacer de New Delhi à Vancouver, à Agra et à Karwar. Jusqu'ici, ses démarches ont été placées de la Cour suprême pour obtenir le transfert de ces causes ont été vaines. Le 20 mars dernier, sa requête en ce sens a été rejetée à cause de l'objection de la poursuite.

"Je pense qu'après quatre années passées en prison à Tiar, sans avoir jamais été condamnée, on devrait me permettre de sauver au moins deux ans, et le gouvernement canadien doit obliger le gouvernement indien à procéder dans toutes les causes pendantes qui restent en même temps et à New Delhi", insiste Marie-Andrée Leclerc.

Une vie de partage

Cette expérience de 43 mois dans la prison de Tiar m'a grandie, m'a rendue dif-

Vol au IGA Lafortest: l'auto des voleurs est retrouvée

La sûreté municipale de Sainte-Foy a repéré l'automobile qui a servi au vol à main armée commis vendredi soir au marché IGA du centre commercial Lafortest sur le chemin Saint-Louis, mais elle ne possède aucune trace du ou des voleurs, qui ont fait main basse sur \$3,000.

Le véhicule de marque Honda a été découvert dans le stationnement souterrain du Quality Inn, non loin du lieu du vol, samedi matin, par le constable Michel Lévesque. La sûreté recherchait une petite voiture de couleur brun doré et le constable Lévesque a imaginé les traits que les malfaiteurs ont pu prendre dans leur fuite. C'est ainsi qu'il a pensé visiter les stationnements environnants.

"J'ai pris une chance", disait le policier, alors qu'il fouillait l'automobile, en compagnie des détectives Raymond Matte, J.-Claude Cantin et Jules Gingras. Les limiers étaient assistés du maître-chien Bob Plante et de son client "Flaccide".

Mme Diane Rossignol a expliqué que Corning avait refusé de rembourser le prix d'achat sur les percolateurs défectueux, mais qu'elle avait offert aux clients d'acheter d'autres appareils ménagers à prix réduit.

La société a éventuelle-

Demande de recours collectif contre Corning

MONTREAL (PC) — Une Montréalaise a demandé à la cour supérieure de lui permettre d'intenter une poursuite en recours collectif de \$2,5 millions contre la société Corning Canada Inc., de Toronto.

Mme Diane Rossignol a expliqué que Corning avait refusé de rembourser le prix d'achat sur les percolateurs défectueux, mais qu'elle avait offert aux clients d'acheter d'autres appareils ménagers à prix réduit.

La société a éventuelle-

Un député de C.-B. écouté: GRC blâmée

VICTORIA (PC) — Un comité parlementaire de la Colombie-Britannique a qualifié d'atteinte aux privilèges et d'outrage à l'Assemblée législative, vendredi, la surveillance électronique des lignes téléphoniques du ministre Jim Nielsen, au cours de l'année 1977, par la Gendarmerie royale du Canada.

La surveillance au bureau et à la maison de M. Nielsen était faite dans le cadre d'une enquête sur deux hommes, qui ont par la suite été trouvés coupables de conspiration pour corrompre un ministre. M. Nielsen n'a été

CORRECTIONS

Veuillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre dépliant "Faites papa" paraissant aujourd'hui dans ce journal.

En page 11, le boyau de 50 pieds a 1/2" de diamètre et non 1 1/2" tel qu'annoncé.

En page 15, le jeu de 10 douilles n'est offert qu'en dimensions métriques et non standard tel qu'indiqué.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que cette erreur a pu leur causer.



Clinique Chiropratique Duplessis

Pierre Franchemontagne D.C.
3291, Chemin Ste-Foy - 653-7493
... avise la population qu'il est en possession des dossiers du Dr Jean Davy, D.C. autrefois de Plaza Laval.
Heures d'affaires: lundi, mercredi, vendredi de 9h à 21h - mardi et jeudi, de 9h à 12h.

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969
Sur rendez-vous le jour et le soir
Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes)

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
No. 200-11-00039-800
SUR. 015386

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
VOILA QUEBEC INC. corporation légalement constituée, 5765, boul. Hamel, Québec et ayant fait affaires au 79, rue d'Autouill, Québec, P.Q.

AVIS AUX CRENCHERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est, par les présentes, donné que l'ordonnance de Séquestre a été rendue contre Voila Québec Inc. corporation légalement constituée, 5765, boul. Hamel, Québec et ayant fait affaires au 79, rue d'Autouill, Québec, P.Q. le 26e jour de mai 1980 et que la débitrice est réputée avoir fait cession de ses biens le 15e jour d'avril 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de juin 1980 à 10h45 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 800, Place d'Youville, suite 1301, en la cité de Québec dans la Province de Québec. Date de Ste-Foy, ce 3e jour de mai 1980.

LACROIX LAPOINTE ET ASSOCIES LTEE syndic de l'actif de Voila Québec Inc. Pierre Poliquin, c.g.a., syndic

Bureau de LACROIX LAPOINTE LAPOINTE, POLIQUIN & CIE 3300, de la Parade, suite 101, Ste-Foy, P.Q., G1X 2L7
121 rue Racine est, suite 101, Chicoutimi, P.Q., G7H 5Z8

Hoover

SERVICE D'ENTRETIEN

Rajustez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification

EN 8 POINTS.

- Carrosserie
- Roulements
- Brosses
- Ampoules
- Système électrique
- Nettoyage et graissage du moteur
- Nettoyage et graissage de l'agitateur
- Remplacement du sac de papier

VERIFICATION COMPLETE

Spécial jusqu'à 30 juil. inclus. 12⁹⁵ pièces en sus

Service de cueillette et livraison disponible.

Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région géré par la Compagnie Hoover Ltee, propriétaire.

* Nous faisons maintenant l'entretien de toutes les marques d'aspirateurs.

La Compagnie Hoover Limitée
155, des Chênes ouest - Québec
628-5731

St-Laurent

LA TUILERIE

1192, DES ÉRABLES, QUÉBEC
Tél.: 683-1973

IMPORTATION
TUILES DE CÉRAMIQUE
ACCESSOIRES
SALLE DE BAINS

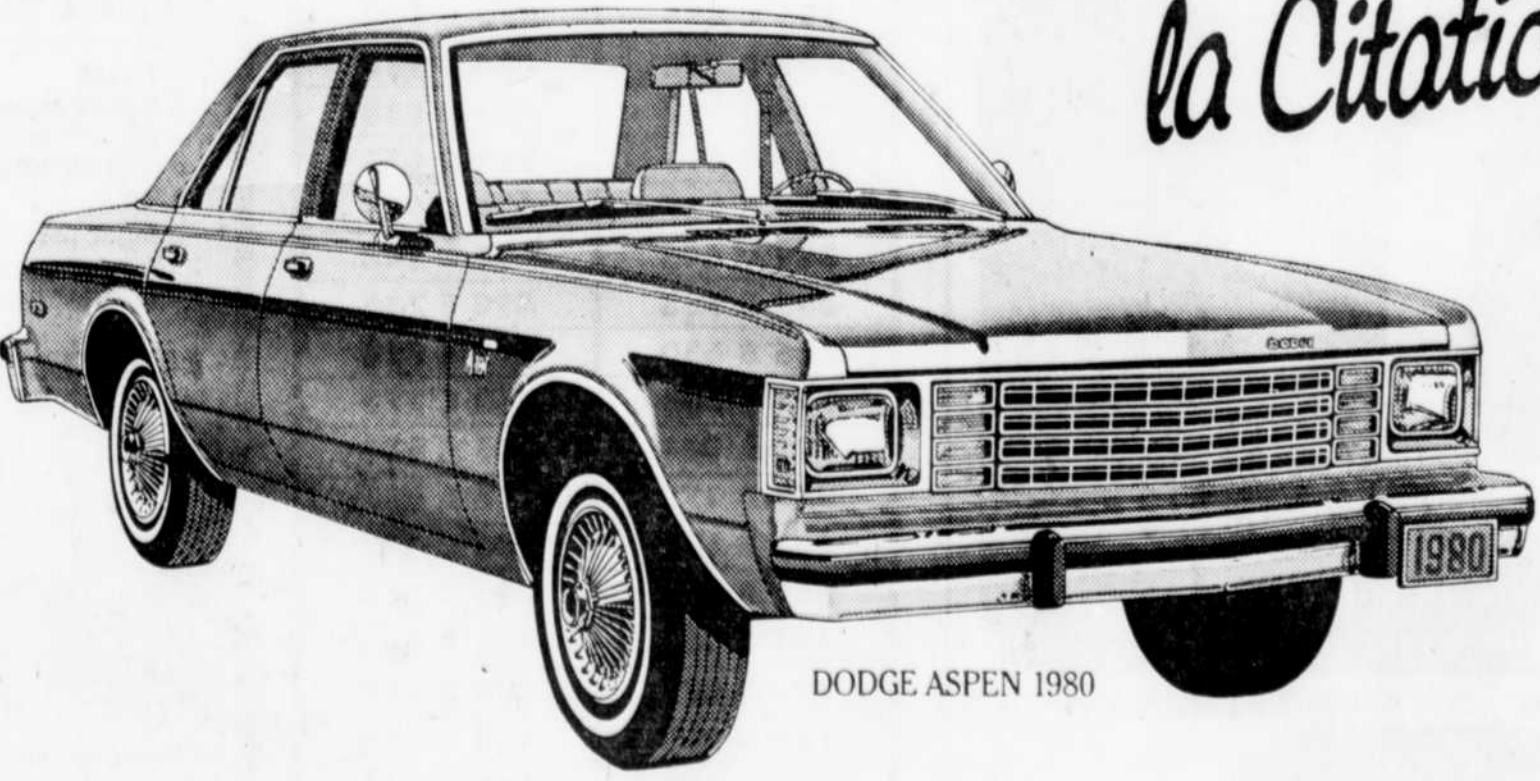
IMBATTABLE! PLYMOUTH VOLARÉ, DODGE ASPEN

Plus de \$1000 de moins que la Fairmont 1980!

Près de \$1500 de moins que la Citation 1980!



PLYMOUTH VOLARÉ 1980



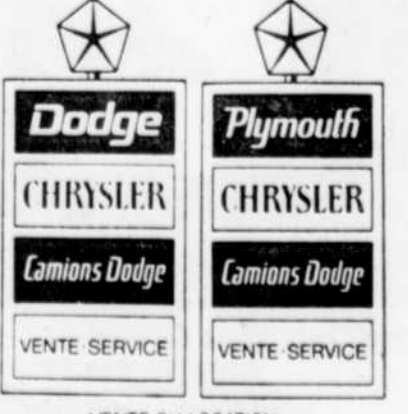
DODGE ASPEN 1980

	VOLARÉ	FAIRMONT	ASPEN	CITATION
PRIX DE BASE DU VÉHICULE*	\$6 118,00	\$6 133,00	\$6 130,00	\$6 570,00
MOTEUR SIX CYLINDRES	STD	260,20	STD	266,50
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE	STD	388,40	STD	398,65
SERVO-DIRECTION	STD	188,50	STD	193,40
PNEUS RADIAUX À FLANC BLANC	STD	54,30	STD	53,75
ENJOLIVEURS DE ROUES DE LUXE	STD	50,20	STD	50,50
BANDES DÉCORATIVES LATÉRALES	STD	36,80	STD	37,60
MOULURES DE CONTOUR DAILE	STD	ENS **	STD	STD
BUTOIRS DE PARE-CHOC	STD	26,10	STD	53,75
TOTAL	\$6 118,00	\$7 137,50	\$6 130,00	\$7 624,15

* Le prix de base suggéré par le manufacturier peut être obtenu de sources officielles. Les taxes locales et les frais de transport ne sont pas inclus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix inférieurs.

** L'ensemble de décoration extérieure est offert à frais supplémentaires. Certains accessoires illustrés peuvent être offerts en option à frais supplémentaires.

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR ACHAT POUR UNE NOUVELLE VOITURE QUE LA PLYMOUTH VOLARÉ ET LA DODGE ASPEN 1980.



VENTE OU LOCATION

la page des lecteurs

Où vont les écuries?

M. le maire Jean Pelletier, Hôtel de ville de Québec.

Nous avons récemment pris connaissance des derniers développements concernant la relocalisation des écuries du centre-ville de Québec, dans un document que le greffier de la ville nous faisait parvenir récemment.

Ce document comprend: une copie de la résolution 80-5079 qui autorise la division des propriétés municipales à entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de certaines propriétés dont les écuries; une description de ces propriétés et une lettre de M. Normand Gagnon du service de l'urbanisme décrivant l'état du dossier.

C'est cette dernière partie qui nous intéresse. Monsieur Gagnon parle de pourparlers entre le Conseil des ports nationaux et la ville pour la location du terrain devant servir à la construction de l'écurie communautaire. Il nous apprend aussi que des démarches ont été entreprises auprès de l'OPDQ pour obtenir sa participation financière à la construction d'une écurie communautaire et qu'un comité tripartite a été formé en ce sens. Enfin, il nous révèle qu'une demande de subvention a été adressée à la SHQ

dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires (PAEC).

Ces informations nous posent les questions suivantes:

— Où en sont les pourparlers avec les ports nationaux?

— De qui est formé le comité tripartite qui travaille au projet de construction de l'écurie communautaire?

— Où en est la demande de subvention à la SHQ?

— Pourquoi ne retrouve-t-on pas toutes les écuries du centre-ville du Québec dans la liste que nous fait parvenir le greffier?

Vous comprendrez, Monsieur le maire, qu'il est urgent pour notre groupe de travail d'obtenir ces informations. Les citoyens du quartier Saint-Sauveur ont trop longtemps subi les inconvénients de la vie à proximité des écuries et ils ont hâte de savoir quand ils en seront libérés.

Bien à vous,

**Odile Brassard, pour
Le comité de vigilance Saint-Malo
du comité des citoyens du quartier
Saint-Sauveur**

La dénatalité, un problème

Dernièrement, M. le ministre de l'Éducation nous faisait part de sa grande préoccupation face au problème de la dénatalité au Québec. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette intervention, sans endosser pour autant l'humour qui l'accompagnait.

S'il convient d'éveiller la population à un minimum de responsabilité sociale comme à un minimum d'esprit de sacrifice, la grande responsabilité n'en demeure pas moins le lot des gouvernements.

Monsieur le ministre s'interroge sur les chances de survie de la nation québécoise dans une quarantaine d'années, et il a raison. Les statistiques ne démontrent-elles pas que la majorité française du Québec détient le plus haut taux de dénatalité au pays? Dans le jargon comptable, nous sommes déjà dans le rouge. Et compte tenu d'un certain cri de racisme lancé ces derniers temps contre les allophones, il ne faudrait pas trop compter sur l'apport des immigrants

et des réfugiés asiatiques pour assurer la survie de la race canadienne-française. Il y va de notre avenir québécois et de la civilisation.

Les médias d'information ont aussi leur grande responsabilité dans ce processus de la dénatalité. Nous sommes saturés de ces programmes qui, soit sous forme de panels soit autrement, ne cessent de conditionner les esprits à la cause de l'avortement. Nous nous étonnons tous de l'autosuffisance de ces animateurs et animatrices à la manqué. De quelle formation morale et professionnelle s'auraient les protagonistes de l'avortement fussent-ils médecins. Aux responsables de ces programmes de nous expliquer comment il se fait que panels et interviews ne recrutent que les partisans de l'avortement ou presque, jamais les porte-parole des mouvements pro-vie? Ce genre de discrimination n'honore pas les responsables de la société.

**J-Alph. Beaulieu, ptre
Rimouski**

Effronterie des avorteurs

Je tiens à protester énergiquement contre le contenu d'une partie de l'émission "Noir sur blanc" du 24 mai dernier à Radio-Canada, parce qu'il y a une limite au cynisme et à l'effronterie.

Les deniers publics servent déjà à détruire notre peuple — 2 est le taux de croissance 0 et nous sommes à 1,6 — et voilà que Radio-Canada, à même les deniers publics aussi, vient faire la promotion du livre de l'avorteur no 1 et promouvoir du fait l'avortement.

Oui, trois larrons en foire qui parlent d'avortement, de destruction de la vie comme le populé barbare parle de température.

Vous tous, avorteurs et avorteuses, avez-vous déjà pensé à remer-

ciez vos mères qui ont eu la générosité de vous donner la vie et de vous la conserver? Et que faites-vous de la vôtre?

Au lieu de vouloir et de réclamer toujours l'avortement libre et gratuit, ce qui est la dernière des vacheries, mettez donc vos énergies à promouvoir une véritable politique d'aide familiale au lieu de travailler à détruire la famille; employez-vous donc à aider vraiment celles qui ont besoin d'aide et de soutien...

Quelle tristesse d'entendre des gens qui jouissent de la vie pérorer sur la mise à mort d'êtres innocents! C'est à avoir honte d'être humain!

**François Desjardins
Rimouski**

Discrimination envers les étudiants

Saviez-vous que les étudiants qui occupent un emploi occasionnel l'été, au gouvernement du Québec, sont victimes de la discrimination?

Eh oui! Particulièrement ceux qui travaillent au service de placement étudiant du Québec. Ces étudiants sont tenus de faire du temps supplémentaire les soirs de la semaine; ceux que l'on nomme fonctionnaires occasionnels bénéficient à ce moment, du taux horaire et demi tandis que nous, étudiants, ne sommes rémunérés qu'au taux horaire simple.

Une autre mesure discriminatoire nous tombe dessus cette année; nous avons été avisés, vendredi le 9 mai 1980, que nous, étudiants, ne recevions plus les trois dollars (\$3) alloués pour le repas du soir lors du temps supplémentaire (notons toujours le fait que les fonctionnaires occasionnels bénéficient de cette indemnité). Le gouvernement du Québec s'inscrit depuis quelque temps en tête de liste lorsqu'il s'agit de prôner un salaire EGAL pour un travail EGAL. Pourquoi ne remédie-t-il pas à la situation qui existe présentement au service de placement étudiant du Québec et, peut-être existe-t-il d'autres étudiants à l'emploi du gouvernement du Québec, qui souffrent des mêmes injustices!

Nous attendons d'une part que notre employeur, soit le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, donne suite à nos revendications et nous comptons d'autre part, sur l'aide du "protecteur du citoyen" qui étudie présentement nos revendications et se dit prêt à nous être utile dans la mesure du possible.

**Fabienne Côté
Sainte-Foy**

Les essais d'armes biologiques au large de Montmagny, c'est trop!

Le 27 mai dernier, sur la première page, paraissait dans LE SOLEIL un article intitulé: "Essais d'armes biologiques au Canada." Le titre seul fait sursauter. Les essais des armes mortelles en question se déroulent depuis déjà au moins 27 ans, et dans le passé "proche" un comité canado-américain a même mené des expériences à la Grosse-Ile, au large de Montmagny.

Désolé d'apprendre l'arrivée, sur une scène déjà bien peu reluisante, de cette innovation dans le domaine de la guerre, je n'ai pas tenu le coup au désir d'écrire ces lignes.

Des chercheurs donnent leur vie à travailler pour la guerre et pour la mort d'autres hommes... Où est-ce qu'on va se briser la gueule avec tout ça? C'est comme si la moitié de ce monde bâtissait la guerre et regardait en riant l'autre

moitié bâtir la paix. Tous ces gens oeuvrant à la guerre ne diront pas: "Nous travaillons pour la mort", bien sûr, c'est en des mots plus hypocrites et rassurants qu'ils diront: "Nous travaillons pour la défense nationale". C'est de toujours que les hommes travaillent à l'évolution des armes, mais ce n'est guère une excuse.

Quel homme, ayant encore un tout petit brin d'amour dans le coeur, consacrerait sa vie à la fabrication d'une nouvelle mort, plus efficace et subtile que les autres? Comment peut-on croire que cet homme puisse encore aimer? Celui qui dit aimer et qui bâtit la mort, est comme celui qui dit aimer Dieu, et qui rejette son prochain. Dans un grand livre qu'on nomme la Bible, il est écrit: "Aime ton prochain comme toi-même". Cela pour moi signifie d'abord: ne

travaille pas à la mort de ton frère si tu ne veux pas que l'on te tue toi-même. Et ensuite cela veut dire: travaille plutôt pour la santé et la vie de ton prochain, puisque c'est cela que pour toi-même tu désires.

C'est si facile à écrire bien sûr, mais ça se vit dans le quotidien de la vie. Bien pauvre et malheureux celui qui travaille pour la guerre, puisqu'il n'a pas encore touché à l'immense joie qu'apporte le travail pour la vie et pour l'amour.

Lorsque Dieu vit dans une personne, alors cette personne cesse de fabriquer la mort... car en elle surgit très fort le désir d'aimer et de donner la vie...

Oui, c'est le temps d'y retourner... à l'église.

**André Bissan
Ste-Foy**

Hommage à la polyvalente de Charlesbourg

Je pense aujourd'hui à ce qui m'a fait moi. Je pense à tous ces moments de vie que j'ai partagés avec d'autres êtres humains, et qui avançaient dans leur cheminement de vie, et qui continuent à le faire.

Oui. Je pense à ces rencontres, à ces gens, et qui ont fait que j'avance aujourd'hui dans le cheminement de ma vie.

Oui. Aujourd'hui par exemple, je pense à certaines gens, gens simples, vrais, qui ont la tâche incombante de transmettre leur savoir à des jeunes qui, du fait qu'ils se retrouvent immergés dans l'engrenage du système d'éduca-

tion, ne peuvent véritablement en saisir, en apprécier et en assumer la pleine portée.

Oui. Avec un recul, aujourd'hui je pense à la polyvalente de Charlesbourg. Je pense à une école, qui en soi se veut un lieu d'apprentissage de la vie, et j'y pense surtout parce qu'il me souvient des professeurs qui à l'époque savaient donner, et ce sans mesure, et qui d'une manière tout à fait inconsidérée se voient aujourd'hui remis en question, dévalorisés, voire même assujettis à de nouvelles normes ou à l'ancienneté académique arbitraire prend le pas sur la compétence non seulement académique mais aussi humaine.

Ici la "notion de capacité" se trouve directement remise en cause. Un professeur d'histoire dont la compétence s'avère hautement prouvée par son activité à titre d'enseignant en la même matière dans une université, ce même professeur dont la passion profonde

pour cette discipline se révèle à ce point sincère qu'il parvient à la communiquer aux étudiants, se voit du jour au lendemain démis de ses fonctions et remplacé par un professeur de musique... Cet état de fait, strictement exemplaire, constitue l'annonce de l'emprise syndicale qui marche vers la concrétisation d'une "gestion participative".

Je pense à tous ceux qui m'ont permis d'avancer. Je pense aux Clark, Buzzanga, Isaya, Lortie, Goulet, Cyr, Champagne, Schlader, entre autres. Je pense à eux et je ne sais dire que merci — cette lettre; et j'aimerais qu'ils sachent aussi qu'à leur instar, je ne suis qu'une voix parmi tant d'autres, ces autres qui les soutiennent et ne sauraient dire que "bonne chance".

**François Kirouac
promotion '74
Christiane Tanguay
promotion '77
et Sylvie McKay
promotion '77 ont aussi
signé cette lettre**

Combien de corbeaux contre l'Aigle expirant

Mardi le 20 mai, les Québécois ont décidé que leur patrie devait être considérée une simple province comme les autres. Ils ont sacrifié leur fierté nationale à la sécurité sociale...

C'est évident que dire OUI au référendum comportait un risque calculé, mais ayant opté pour le NON, nous courons maintenant un risque certain. On nous parle de fédéralisme renouvelé — cette vieille rengaine qui fait partie de notre folklore — mais même là cela est loin d'être chose faite si l'on doit tenir compte de la réaction de nos "chers ennemis" qui déjà laissent clairement entendre que Québec ne doit pas s'attendre à aucun statut particulier.

Le jeune Québécois voudrait bien que ses aînés comprennent qu'il veut décider de son avenir... Il a le sentiment de vivre dans un pays qu'il ne reconnaît pas comme le sien, et qu'il faut transformer de fond en comble. Il constate qu'il vit dans une société où personne ne pratique ce qu'il prêche, où le mensonge et l'hypocrisie régissent à tous les niveaux, où la puissance corruptrice de l'argent se fait sentir

partout, et où la véritable démocratie est bafoyée...

De toute façon, le peuple a parlé et il faut respecter son verdict... Il faut quand même admettre que René Lévesque a mené une lutte de géant et qu'il l'a fait honnêtement contrairement à Pierre Trudeau et "son commandant en second" Claude Ryan!

Pour répéter des vers célèbres:

...combien étiez-vous de corbeaux contre l'Aigle expirant...

Puisque nous aurons à vivre dans ce régime fédéral pour plusieurs années encore, peut-être serait-il opportun de rappeler au Prince ces paroles de Maurice Duplessis:

"...Ce n'est pas du gouvernement central que découlent les pouvoirs et attributions des provinces; c'est au contraire de l'accord des volontés des provinces qu'est né le gouvernement central..."

**Roger H. Stanton
Québec**

Déçu de l'année au Grand Théâtre

Que se passe-t-il à la Régie du Grand Théâtre de Québec? L'année artistique qui se termine fut une amère déception pour les amateurs de certaines vedettes internationales. Il suffit de mentionner l'annulation en décembre du spectacle de Charles Aznavour qui, selon mes sources de renseignements, se serait quand même produit à Place des Arts de Montréal. De l'absence de Alain Barrière sur les scènes québécoises dont la venue avait été annoncée; sans oublier ce qui semble être une mauvaise presse à l'endroit de Dalida et Mireille Mathieu. Pour compléter le tableau, le spectacle d'Adamo annulé à une couple de semaines de sa présentation alors que beaucoup d'amateurs s'étaient procuré leurs billets.

La raison donnée pour l'annulation du spectacle d'Adamo serait la grève qui existerait chez une catégorie d'employés de Place des Arts à Montréal. Alors, comment expliquer et comprendre qu'en décembre 1979, le spectacle de Charles

Aznavor fut annulé à Québec et qu'il n'y avait pas de grève à cet endroit.

La Régie interne du Grand Théâtre, ainsi que l'Union des artistes, s'il y a lieu, pourraient-elles nous apporter plus de précisions? Existerait-il à un certain niveau des préjugés défavorables envers les artistes internationaux? Cette situation est-elle causée par un esprit de clocher poussiéreux ou un nationalisme de salon? Sinon, prière d'apporter des explications afin de faire plus de lumière.

Edouard Grondin Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

PARTEZ L'ÉTÉ DU BON PIED...

Profitez de l'escompte 20%

qui vous est offert sur toute la marchandise en magasin.

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"

CLEMENT

Centre d'Achats Place Ste-Foy - 653-9363

50 lots bonis 10 000\$ chacun

Date: 6/6/80 Tirage: 110

124 A 403	958 B 481
218 D 243	141 D 093
398 D 675	662 A 353
983 A 640	556 A 335
795 C 825	884 A 520
673 D 256	374 E 921
235 E 677	788 D 558
566 E 490	302 C 673
249 B 927	685 C 959
389 D 445	684 C 143
345 D 963	498 E 786
585 B 630	377 E 828
727 E 508	260 C 773
538 A 904	245 C 936
955 D 172	194 A 020
635 E 132	450 C 382
597 E 818	595 A 063
495 C 933	444 D 052
799 B 077	704 D 492
748 D 595	433 C 689
662 B 816	842 A 170
783 A 970	840 D 297
958 E 803	829 C 184
607 E 498	783 E 443
213 C 343	254 E 465

Números non décomposables

Chez Laliberté, service professionnel en

Corsetterie

Notre spécialité: **PROTHESE DU SEIN**

Choix des meilleures marques:

- KNOCHE
- AMOENA de CAMP
- TRU-LIFE de CAMP
- COMPANION AIRWAY
- ANITA

NOTRE DEVISE: DISCRETION ET AJUSTAGE PARFAIT

MADAME MADELEINE BRINDAMOUR gérante

CONSEILLERES D'EXPERIENCE
CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS 625-4841

Mme CLAUDE DUPONT conseillère
Mme MARJORIE COUURE conseillère
Mme MARINETTE PELLETIER conseillère

Venez voir notre vaste collection de vêtements de base, lingerie et uniformes au 2^e étage. Le choix est incomparable!

laliberté
MAIL ST-ROCH

Deux vols d'Air Canada perturbés par de légers ennuis de moteurs

(D'après PC) — Deux avions d'Air Canada, un Boeing 747 et un Lockheed L-1011 ont eu des problèmes de moteurs en fin de semaine. Les dommages sont assez mineurs, même si les passagers du Boeing ne se sont aperçus de rien et six passagers du Lockheed ont été blessés légèrement lors de l'évacuation du Lockheed demandée par mesure de prudence par le pilote de l'appareil.

A Toronto

La société Air Canada a tenu à préciser hier que 403 passagers n'ont pas couru un danger aussi grand qu'on l'avait annoncé précédemment lors de l'atterrissage, samedi à Toronto, d'un Boeing 747 venant de Vancouver.

Un porte-parole du trans-

porteur national, M. Réal Lespérance, a révélé que les trois réacteurs défectueux n'avaient perdu qu'une partie de leur puissance et n'étaient pas tombés en panne complètement.

L'incident a commencé à 9,000 pieds quand le pilote voulut augmenter la poussée alors qu'il baissait les volets. Un seul des quatre moteurs a fourni la puissance demandée mais l'avion aurait quand même pu se poser dans ces conditions, a ajouté M. Lespérance.

Ce n'est que 90 secondes plus tard et à une hauteur de 4,000 pieds environ que les trois réacteurs défectueux ont répondu aux commandes, de sorte que l'appareil a atterri sans que les passagers s'aperçoivent de l'incident.

Ils ont cependant vu des véhicules d'urgence qui s'étaient précipités sur la piste pour aider l'avion en cas de besoin.

Auparavant, un autre porte-parole d'Air Canada avait révélé que les pilotes sont entraînés à réagir à la panne de deux moteurs mais non pas de trois.

A Los Angeles

Quant à l'incident d'hier à Los Angeles, a dit M. Lespérance, un Lockheed L-1011 Tristar a subi deux faux départs dans un de ses trois réacteurs au moment où il quittait le point d'embarquement, avant même d'aller prendre la piste.

Une accumulation de kérosène a fait qu'une flamme longue de deux pieds et

d'une durée de six secondes est apparue à la tuyère. Des employés au sol l'ont aussitôt signalée au pilote.

Ce dernier a actionné les extincteurs automatiques et, par mesure de prudence, ordonné l'évacuation des 140

passagers et membres d'équipage par les toboggans de secours.

Six d'entre eux ont subi des écorchures dans cette évacuation, a ajouté M. Lespérance. L'avion devait partir en direction de Toronto.

Capitaine et armateur du Cartiercliffe blâmés

Le juge Kenneth Mackay, de la cour supérieure de Québec, blâme sévèrement, dans un rapport, le commandant et le propriétaire d'un vaisseau des Grands Lacs, le Cartiercliffe Hall, à bord duquel un incendie s'est déclaré en juin 1979.

Le juge Mackay observe notamment que "quatre marins avaient fumé de la marijuana en écoutant une nouvelle chaîne stéréophonique et que le capitaine se promenait nu sur le pont du navire tandis qu'un incendie faisait sept victimes parmi les membres d'équipage".

Selon la gazette qui rapporte ces faits dans son édition de samedi, la compagnie de navigation Halco Inc., propriétaire du Cartiercliffe Hall et de 18 autres navires, dont le siège social est à Montréal, a réglé hors cour, la semaine dernière, pour la somme de \$37 millions des poursuites judiciaires intentées par les familles et les enfants des marins décédés.

Citant une clause de la loi canadienne du transport maritime, le juge Mackay a ordonné à la compagnie de verser la somme de \$150,000 pour couvrir les frais de

enquête. Ce montant, estime-t-on, est l'un des plus importants jamais exigés en vertu de cette loi.

Le juge Mackay a précisé que la négligence de la compagnie, du capitaine et de trois membres d'équipage constituait l'une des principales causes du désastre.

Selon le juge, "la conduite du capitaine Raymond Boudreault est bien loin de celle à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'un capitaine de bateau".

Une Ontarienne ne peut ravoïr son enfant adopté au Québec

MONTREAL (PC) — Un jeune couple de l'Ontario a échoué dans sa tentative d'obtenir la garde de leur enfant né hors des liens du mariage. Les père et mère naturels avaient renoncé par écrit à la garde de l'enfant qui fut adopté par un couple du Québec.

La mère naturelle n'a jamais vu son enfant, né dans une ville de l'Outaouais ontarien et qui fut aussitôt confié au couple du côté québécois de la rivière.

La mère avait caché sa grossesse à ses parents et avait signé, un mois avant l'accouchement, une lettre d'accord en vue de l'adoption.

Mais plus tard, désirant voir son enfant, elle déposa une requête civile en habeas corpus. Cette semaine, la Cour d'appel du Québec a maintenu le jugement d'un tribunal inférieur rejetant la requête, même si la lettre d'accord était invalide en vertu de la loi ontarienne.

La loi de cette province stipule qu'une mère doit attendre le septième jour après la naissance de l'enfant pour le donner en adoption.

Deux des trois juges du plus haut tribunal du Québec soulignent que le couple adoptif avait demandé l'adoption devant le tribunal de la Jeunesse du Québec et que la question de la garde de l'enfant serait décidée par ce tribunal, de sorte que le couple ontarien pourrait faire valoir son point de vue.

Entrave et extorsion

Le juge Claude Joncas a remis au 26 juin la déclaration volontaire de Me P.-A. Rousseau, accusé de conspiration pour tenter d'entraver le cours de la justice, pour tentative d'entrave à la justice et tentative d'extorsion d'une somme de \$10,000 de la compagnie ADT Security System, entre le premier octobre et le 30 janvier 1979, à Sainte-Foy et à Québec. Jeudi et vendredi, le procureur du ministère public, représenté par Me Claude Haccoun a présenté la preuve à l'enquête préliminaire. Le 26 juin, par son procureur Me Renold Bélanger, le prévenu fera savoir s'il entend faire valoir des moyens de défense, avant que le juge n'ait à décider s'il y a ou non matière à instruire un procès.

Nouveau!
N°7
Légères
Longueur régulière

Cigarette douce + satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0,9 mg.

Paquet-Syndicat
En vente à nos 6 Magasins
Mail St-Roch • Place Laurier Mail est (Ex-Paquet) • Galeries Chagnon • coin de la Couronne • Place Laurier mail ouest (Ex-Syndicat) • Place Fleur de Lys

AZZARO pour la Fête des Pères

Lotion après rasage	16 ⁰⁰
Crème à raser	8 ⁰⁰
Eau de toilette (atomiseur 3 1/4 onces)	25 ⁰⁰
Eau de toilette (4 1/4 onces)	24 ⁰⁰

Avec tout achat de produits "AZZARO" pour hommes, vous recevrez gratuitement un magnifique savon dans une jolie boîte décorative.

EN VENTE A NOS 6 MAGASINS
Cosmétiques Mail St-Roch, r.-de-ch. Place Laurier mail est, 2e étage Galeries Chagnon 2e étage
Mail St-Roch, coin de la Couronne, r.-de-ch. Place Laurier mail ouest, r.-de-ch. Fleur de Lys, r.-de-ch.

VOTRE VIEILLE FOURRURE PEUT ENCORE SERVIR!

En effet Laliberté, vous offre les services de spécialistes qui vous confectionneront un chaud manteau doublé de votre fourrure.

— SUR MESURE —

Manteaux en tweed ou popeline jusqu'à 18 ans dans une variété de couleurs.	Manteaux en camel hair en grandeurs jusqu'à 18 ans.
\$425	499⁹⁹

Léger supplément pour autres tailles.

PRET-A-PORTER PEAU DE PORC SUEDE

Disponibles en grandeurs régulières de 6 à 18 ans. 3 styles au choix dans une gamme de 7 couleurs.

Manteau	\$330	non taxable
Confection	\$220	non taxable
Total	\$550	

Commandez tôt pour une livraison rapide en composant

525-4841 Local 30

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Le YMCA... c'est pour tout le MONDE!

CAMP DE JOUR

CATEGORIES:
Prémotricelle (3 à 5 ans)
Yami (6 à 9 ans)
Jeunes Pionniers (10 à 14 ans)

ACTIVITES:
Programme complet incluant: Gymnastique, ballet-jazz, rythmique, jeux d'équipe, bricolage, cours de natation, sorties, canotage, sports, etc. (excursion en camping d'un soir pour jeunes pionniers)

JOUR ET HEURES:
— 9 sessions d'une semaine entre le 30 juin et le 29 août 1980
— du lundi au vendredi entre 9.00 hres et 16 hres.
— Service de garderie gratuit pour ceux qui le désirent entre 8.00 hres et 9.00 hres et 16.00 hres et 17.30 hres.

PRIX:
\$35/semaine non-membre
\$25/semaine membre
(carte membre non obligatoire)

REDUCTION:
Nous vous offrons des taux de réduction allant jusqu'à 20% selon le nombre de semaines et/ou le nombre d'enfants par famille qui participent au camp.

PROGRAMMES DIVERS

HORAIRE ESTIVAL:
Deux sessions intensives de cinq semaines à raison de deux cours par semaine afin d'accueillir les gens en vacances.
SESSION 1 30 juin au 2 août
SESSION 2 4 août au 6 septembre

NOUS OFFRONS...

BALLET JAZZ:
— Pour adultes
— Cours de 90 minutes
— Divers niveaux (prejazz, débutant, avancé, chorégraphie)
— Direction Artistique Michèle Julien
— Coût par session de 10 cours: \$48/non-membre \$43/membre.

TENNIS:
— Pour adultes
— Cours de 60 minutes
— Débutants et intermédiaires
— Coût par session de 10 cours: \$35/non-membre \$30/membre

NATATION:
— Pour adultes, enfants et bébés
— Cours de 45 minutes
— Niveaux divers
— Coût par session de 10 cours: \$27/non-membre \$22/membre

Demandez notre brochure horaire

DEVENEZ MEMBRES
NOUS OFFRONS BEAUCOUP POUR PAS CHER!

Services:
— Sauna
— Piscine
— Gymnase
— Salle d'exercice
— Salle de racket ball
— Salle de séjour
— Réductions intéressantes pour tous les programmes

Catégories et tarifs annuels pour:

Famille	\$110
Couple	\$ 90
Adulte	\$ 60
Famille monoparentale	\$ 55
Troisième âge	\$ 40
Enfant (0 à 15 ans)	\$ 35
Etudiant (15 à 21 ans)	\$ 40
Musulman	\$125

LAISSEZ-PASSER GRATUIT d'une journée pour vous et votre famille en présentant cette annonce. Cette offre est valide jusqu'au 18 juillet 1980.

Y **YMCA**

centre communautaire et familial
835, boul. st-cyrille ouest
527-2518

Parents-Secours compte sur l'aide de l'Etat

par Roch DESGAGNES

Afin de consolider ses structures actuelles et de bien les implanter dans le milieu où ses unités évoluent, le mouvement Parents-Secours compte obtenir une aide pécuniaire substantielle du gouvernement du Québec.

Jusqu'ici, cet organisme bénévoles travaillant à la protection des enfants, établi au Québec depuis quatre ans, a toujours fonctionné grâce au bénévolat de ses membres et à l'aide financière des municipalités. Les corps de police collaborent étroitement à l'oeuvre de sécurité et de

prévention de Parents-Secours.

Cette année, le comité provincial de Parents-Secours du Québec a reçu une subvention de \$10.000 du parrain d'honneur du mouvement, le ministre de la Justice Marc-André Bédard, par le biais

de l'Aide à la protection de la jeunesse.

"L'idéal, ce serait d'avoir un montant chaque année, et nous sommes maintenant sur la bonne voie pour obtenir une subvention", confie la présidente de Parents-Secours, Mme Lise Prévost, de Charny.

Mais avant de demander une aide gouvernementale statutaire, l'organisme devait repenser ses projets de consolidation et de développement des comités, indique Mme Prévost.

Présentement, on compte

10.000 foyers Parents-Secours dans l'agglomération urbaine de Québec. Au Québec, Parents-Secours atteint 60.000 membres dans 200 comités municipaux.

Il reste quelques régions éloignées des grands centres du Québec qui ne disposent pas des services de Parents-Secours, mais avant de créer de nouvelles sections, il importe pour le mouvement de structurer les services dont il dispose.

Selon Mme Prévost, la difficulté majeure est de réussir à stimuler le bénévolat parmi la population.

Le congrès que Parents-Secours tenait à Québec en fin de semaine visait justement à stimuler les effectifs actuels et à orienter les comités. "Faire partie de Parents-Secours, c'est plus que de mettre une pancarte à la fenêtre ou à la porte de sa maison, c'est surtout s'impliquer et participer activement au mouvement", note la présidente.

Sur ce plan de la participation, Mme Prévost souligne que celle des policiers est grande. La visite des écoles de niveau primaire surtout aide à améliorer l'image du policier, qui devient vite un ami aux yeux du jeune.

"En fin de compte, nous sommes un mouvement de prévention, c'est ainsi qu'on nous perçoit, comme des protecteurs du jeune lorsqu'il évolue en dehors de son milieu familial", constate la présidente provinciale de Parents-Secours.



Le Soleil, Jean Vallières

Mesdames Lise Prévost, de Charny, à gauche et Andrée Garant, de Longueuil, respectivement présidente et secrétaire du comité provincial de Parents-Secours.



L'heure dans la poche!

Ces montres à quartz Birks sont d'une précision superbe et d'une sûreté de fonctionnement incroyable... élégants modèles de poche pour l'homme en complet ou en gilet sportif.

Elles sont aussi très populaires auprès des femmes à la page qui les portent en pendentif.

Le couvercle s'ouvre et se ferme facilement. Durée de la pile: au moins 2 ans. Des chaînes de montre sont également offertes.

À gauche: cadran champagne et chiffres romains ou cadran argent et index, \$185.
À droite: cadran champagne ou argent et index, \$220.

Un globe pour votre montre Birks

C'est un présentoir ingénieux pour votre nouvelle montre: un globe en verre sur une base en pin nouveau, 5" de haut. Et pourquoi ne pas exposer aussi la vieille montre de votre grand-père au lieu de l'enfermer dans un tiroir?

\$14.95

16, de la Fabrique 692-3822

Place Québec 529-0231

Place Ste-Foy 653-4035

Place Fleur de Lys 529-0303

Place du Royaume Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

Cadavre trouvé

MISSISSAUGA, Ont. (PC) — On a trouvé le cadavre décomposé d'un étudiant d'école secondaire, disparu depuis près d'un an, dans le bas de fond d'un épais taillis près d'une rue tranquille, a révé-

la police. On l'a identifié comme étant celui d'Eric Milton Pogson, âgé de 20 ans, que ses parents recherchaient depuis le 29 juin 1979.

CENTRE DU RASOIR FINE LAME

Papa mérite un vrai cadeau

RASOIRS DROITS DE '25 A '65

ENSEMBLE ILLUSTRÉ \$49⁹⁵

VICTORINOX 1.3702 LE VOYAGEUR... '30 EXCELLENT CHOIX DE '6 A '55

AUTRES SAVONS ET BROSSES A SAVONNER LA BARBE DE '13 A '18

TASSE \$9⁹⁸

ENSEMBLE: BROsse A MOUSTACHE, PEIGNE ET CISEAUX \$14⁹⁵

CENTRE DU RASOIR FINE LAME 14 boutiques

NOUVEAU

PLACE SAINTE-FOY SAINT-ÉTIENNE	PLACE FLEUR DE LYS QUÉBEC	PLACE QUÉBEC QUÉBEC
Tél.: 653-1710	Tél.: 529-0711	Tél.: 524-3915

VENTE ET AIGUISAGE DE COUTEAUX ET CISEAUX
VENTE ET REPARATION DE RASOIRS, SECHOIRS, FERS A FRISER

OFFRE SPÉCIALE JUSQU'AU DIMANCHE 15 JUIN

GOÛTEZ CES MERVEILLES

Une belle tranche de bacon couchée sur fromage fondant, des marinades sucrées, une saucisse de boeuf de 7 pouces bien juteuse. Une saveur incomparable.

le whistle dog

Le chausson chaud aux pommes, un régal sucré.

un whistle dog et un chausson aux pommes

.99¢ SEULEMENT

A&W

L'important c'est d'être différent

DANS LE CHOIX ET LA QUALITÉ

521, boul. Ste-Anne Beauport, Qué.

4685, 1^{re} Avenue Charlebourg, Qué.

68, boul. Kennedy Lévis, Qué.

238, boul. l'Ornière Neulchatel, Qué.

597, boul. Hamel Québec, Qué.

763, St-Joseph Mail St-Roch Québec, Qué.

Bouffe-Tout 2 Place Québec Québec, Qué.

965, de Bourgogne Ste-Foy, Qué.

2700, boul. Laurier Place Laurier Village Normand, 3^e étage Ste-Foy, Qué.

550, boul. Hamel Place Fleur de Lys Québec, Qué.

Etudes graduées en plein essor

par Roch DESGAGNE

Les initiatives prises par l'université Laval pour favoriser les études graduées à plein temps portent fruit. La collation des grades de samedi en est une preuve tangible pour les autorités de l'institution.

Un nombre de diplômés de beaucoup supérieur à l'an dernier — 461 comparativement à 324 — ont reçu des certificats de maîtrise et de doctorat, lors de la traditionnelle cérémonie de collation des grades d'étude de deuxième et troisième cycles.

L'université Laval a décerné 393 diplômes de maîtrise et 53 de doctorat en sciences humaines et sociales et en sciences pures et appliquées. L'an dernier, l'institution comptait 236 diplômés à la maîtrise et 28 au doctorat.

Même s'il s'agit d'un résultat encore relativement faible — 461 diplômés sur 3.500 étudiants gradués — la production de lauréats aux études graduées à plein temps connaît une remontée qui devrait se maintenir, constatent les autorités de l'université.

Les mesures prises par l'université Laval pour intensifier les études graduées et un marché du travail moins accessible, sont considérées comme des facteurs dominants de cet accroissement du nombre d'étudiants à plein temps.

L'institution a passé le creux de la vague, il y a deux ans. Le rendement était faible à cause d'une trop nombreuse clientèle à des études à temps partiel.

Actuellement, la politique de l'université Laval pour intensifier les études graduées à temps plein commence à donner des résultats, et cette remontée ira en s'accroissant, constate un représentant de l'université, M. André Desmartis, directeur de l'information de l'université Laval.

Objectif de 25 pour 100

On estime que l'université Laval a atteint son sommet en terme de population étudiante, mais ses dirigeants veulent surtout augmenter la proportion d'étudiants gradués, principalement en sciences humaines, où beaucoup de jeunes étudient à temps partiel, en raison de problèmes matériels.

L'objectif de l'université Laval est d'obtenir 25 pour 100 de diplômés en études graduées, comme dans les universités américaines. Présentement, cette proportion est à peine de 15 pour 100.

Au niveau du doctorat, il fallait encourager la fréquentation de l'université à plein temps. L'université Laval espère améliorer la situation dans ce secteur par un ensemble de programmes d'encouragement, comme le soutien-revenus et les bourses.

En sciences également, l'institution devait favoriser les études suivies chez les jeunes Québécois et Canadiens. Jusqu'ici, par sa réputation internationale, l'université Laval a attiré beaucoup d'étudiants étrangers.

Cette année, on a constaté une amélioration dans le domaine des sciences. En biologie, entre autres, tous les finissants sont des étudiants canadiens.

De plus en plus de femmes

Autre phénomène de la graduation 1980: le nombre de femmes atteignant la maîtrise et le doctorat aux études graduées grimpe considérablement.

L'université Laval compte 45 pour 100 de femmes poursuivant des études et la promotion de cette année aux études graduées en compte 27 pour 100.

Une très forte proportion de ces 461 diplômés sont des gens mariés.



Le Soleil, Jean Vallières

Le recteur, M. Jean-Guy PAQUET

Selon le recteur, on exige beaucoup de Laval mais sans lui fournir les moyens

par Roch DESGAGNE

Le recteur de l'université Laval de Québec reproche au gouvernement du Québec d'exiger davantage de l'enseignement universitaire, tout en ne lui donnant pas les moyens matériels d'atteindre efficacement des objectifs aussi élevés dans la formation de sa clientèle.

M. Jean-Guy Paquet a dénoncé ce paradoxe de l'attitude des autorités gouvernementales, lors de la traditionnelle cérémonie de collation des grades de l'université Laval, samedi.

Décrivant l'ensemble des problèmes qui constituent, à son avis, une nouvelle crise pour l'université, M. Paquet affirme que c'est la capacité et la possibilité de l'université de faire face à ces nouveaux défis et à les relever positivement, qui constituent le véritable malaise.

"Et comme pour ajouter encore à ces difficultés, les

questions universitaires ne figurent plus, depuis quelque temps, en tête de liste des priorités gouvernementales", soulignait M. Paquet.

Les subventions gouvernementales suivent à peine l'inflation, et cette année, cette augmentation des ressources représente à peine 11 pour 100 du budget global de l'université Laval, précisait au journaliste du SOLEIL un porte-parole de l'institution.

"Sans nous considérer comme moins bien traités que d'autres secteurs d'activités de notre société, nous devons cependant être bien conscients de ce que l'âge de la poule aux oeufs d'or, s'il en fut un, est maintenant du domaine du passé", commentait le recteur de Laval.

Un paradoxe

M. Paquet relève le paradoxe de la politique gouverne-

mentale à l'endroit de l'université en ces termes:

"Alors que, d'une part, dans un contexte politique qui exige plus d'efficacité, plus de comptes à rendre, plus de budgets équilibrés, alors que les diminutions des inscriptions d'étudiants incitent l'opinion publique et les hommes politiques à penser que les fonds publics ne doivent plus, autant qu'auparavant, être accordés aux institutions d'enseignement supérieur, cette même opinion publique et les besoins plus nombreux et diversifiés que jamais de notre société conduisent, d'autre part, le gouvernement à demander de plus en plus aux universités sans pour autant leur allouer les ressources additionnelles qui leur permettraient d'assumer totalement les responsabilités qui leur sont confiées."

Réalités préoccupantes

Il serait illusoire de croire

que tout va comme dans le meilleur des mondes dans les milieux universitaires, souligne M. Paquet, en affirmant que, "plus que jamais, au contraire, nous nous devons d'être réalistes, clairvoyants, courageux même, pour rencontrer les multiples défis que la conjoncture actuelle nous impose".

Le contexte de crise: inflation persistante, activité économique peu dynamique, tensions internationales, changements rapides des mentalités et des technologies, vient s'ajouter aux contraintes nombreuses qui sont propres aux universités, et amplifier leurs difficultés.

La diminution très sensible de la clientèle étudiante de niveau universitaire prévue pour les années 80, chute qui se manifeste déjà, pourrait s'avérer encore plus prononcée si l'on considère les perspectives peu encourageantes.

geantes d'emploi pour les diplômés universitaires.

Optimisme motivé

Dans un autre domaine, continue le recteur de Laval, les universités souffrent elles aussi du contexte inflationniste, qui atteint une acuité plus prononcée pour les universités qui doivent maintenir un niveau d'équipement moderne et de plus en plus dispendieux.

Le fait que ces équipements sont en grande partie importés et la valeur internationale déficiente du dollar canadien créent un état de chose qui n'aide pas particulièrement le développement de la recherche universitaire.

"Ces problèmes auxquels sont confrontés les responsables des universités constituent sur bien des plans matière à réflexions approfondies et à maintes interrogations", conclut M. Paquet.

Le recteur de l'université Laval demeure optimiste et confiant en l'avenir, face aux résultats comme ceux de la collation de 461 diplômés en études graduées, et face aussi à l'intérêt que manifeste la population de Québec envers l'institution qu'il dirige.

Le travail impliquant toute la collectivité universitaire de Québec est motivant, note M. Paquet, car il permet de faire évoluer plus encore l'université Laval vers des sommets de qualité et d'excellence pour le plus grand bénéfice de la société. C'est cet esprit de participation qui a déjà permis à l'université Laval de mettre en marche deux opérations majeures pour l'institution le projet de la commission d'étude sur l'avenir de l'université et le plan directeur de développement de chacune des unités qui la composent.

Plus petite, plus élancée, la nouvelle Thunderbird est un enchantement de tous les instants.



La Thunderbird Town Landau 1980.

Élégance classique

Il y a maintenant 25 ans, Ford lançait la Thunderbird. Une voiture qui a marqué son époque par la pureté de ses formes et l'ingéniosité de sa conception.

Aujourd'hui, l'enchantement se poursuit avec la nouvelle Thunderbird 1980. Une voiture à la fois digne de la grande tradition Thunderbird et au goût du jour. Ses dimensions plus modestes la rendent plus raisonnable pour la consommation d'essence. Observez aussi les charmes de cette élégante... et vous serez séduits!

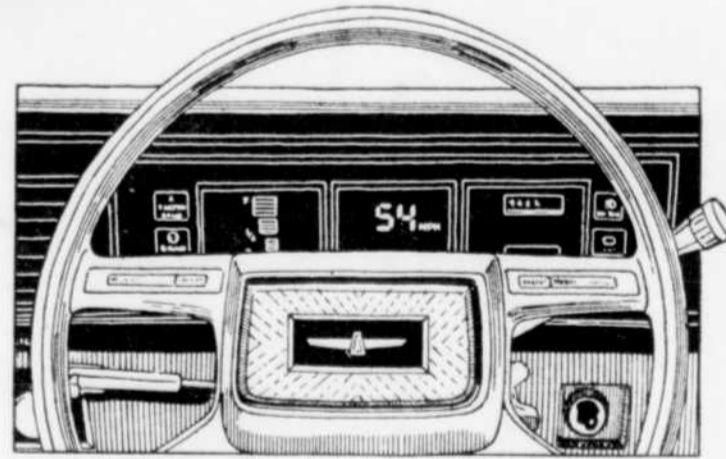


Les sièges illustrés sont offerts en série sur la Town Landau.

Luxe, confort et Thunderbird

Invitante, enchanteresse, séduisante est la Thunderbird avec ses riches tissus, ses garnitures de luxe et ses raffinements de toutes sortes. Les sièges avant ont été modifiés pour les rendre moins volumineux. Résultats?

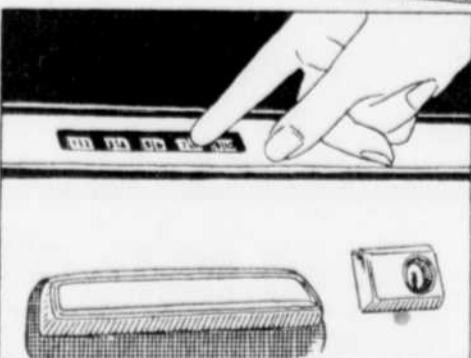
Grand confort à l'avant... et plus d'espace pour les jambes des passagers prenant place à l'arrière.



Une consommation rationnelle de l'essence

24.8 mi/gal
11.4 L/100 km

La Thunderbird de cette année, plus petite et dotée d'un moteur de 4.2 litres montre des cotes de consommation d'essence améliorées: 31.7 mi/gal sur route et 24.8 mi/gal ou 11.4 L/100 km ville et route combinées (cotes de consommation de Transports Canada pour une voiture avec transmission automatique à trois rapports). Les résultats que vous obtiendrez ne seront pas nécessairement les mêmes.



Certains accessoires illustrés sont livrables en option moyennant supplément.

En 1955, ce n'était qu'un beau rêve...

Si, en 1955, nous avions dit qu'un jour la Thunderbird serait dotée d'options telles qu'un système d'entrée sans clé, un ordinateur de bord avec indicateur de vitesse à affichage numérique, indicateur électronique de niveau d'essence... et module de diagnostic — on nous aurait traité de rêveurs! Et pourtant ce sont toutes des options livrables avec la Thunderbird 1980!

THUNDERBIRD



Essayez une Thunderbird chez un concessionnaire Ford... vous serez enchanté.

Les ordures seront enlevées le samedi

La ville de Québec modifiera les périodes de ramassage des ordures ménagères dans le Vieux-Québec afin de ne plus voir s'entasser des amas de sacs à déchets pendant les fins de semaine.

À compter de samedi le 14 juin, l'enlèvement des ordures se fera dorénavant les mercredis et samedis de chaque semaine plutôt que les lundis et jeudis. Ça c'est intelligent. Je voudrais bien connaître le "zouave" qui a trouvé cette solution.

Avant, on ramassait les déchets le lundi. Les ordures traînaient donc dans la rue le dimanche soir et souvent même le samedi, toute la journée. Ça puait, ce n'était pas beau, etc.

Dorénavant on ramassera les déchets LE SAMEDI. Pourquoi le

samedi? "Pour ne plus voir s'entasser des amas d'ordures pendant les fins de semaine dans le Vieux-Québec." Ça veut dire que le vendredi soir (c'est en fin de semaine ça) les déchets seront déposés le long de la rue Saint-Jean, de la côte de la Fabrique, de la rue d'Auteuil, de la rue Saint-Louis, partout dans le Vieux, et les déchets en question demeureront là une bonne partie de la journée de samedi puisque c'est ce jour-là que les éboueurs circuleront.

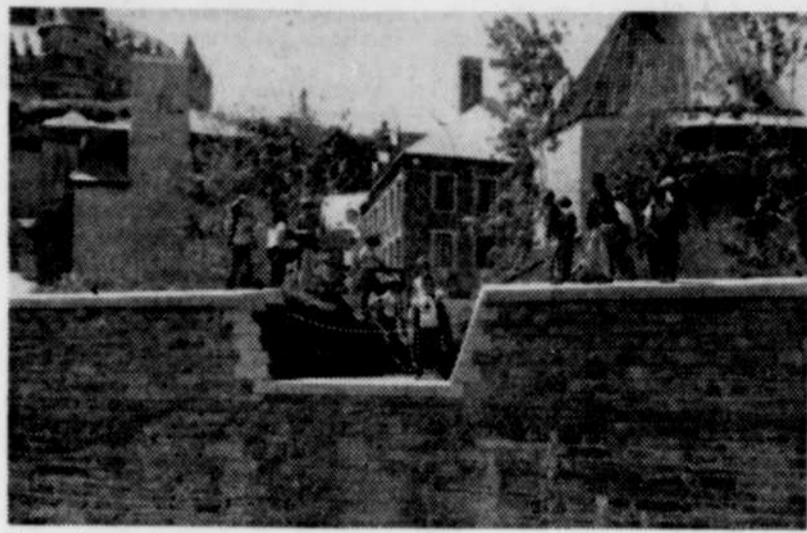
Quant à changer, pourquoi ne pas avoir décidé que le ramassage se ferait les mardis et vendredis. Là le Vieux-Québec aurait été propre pour le week-end.

Décidément, il y a des fonctionnaires à courte vue à l'hôtel de ville de Québec!



pierre champagne

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434



Un créneau dangereux

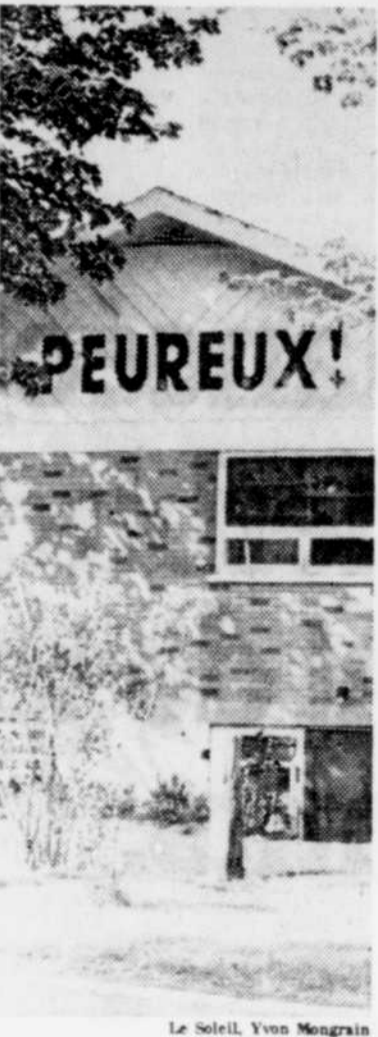
Peureux! pas lui

Pourquoi croyez-vous que le propriétaire de cette maison, sise au 2991 rue Montréal, à Sainte-Foy, a écrit "Peureux" sur le pignon de sa maison?

Je vais vous donner deux indices. Le premier c'est que ce qualificatif est apparu au lendemain du référendum.

Le second, vous le verrez vous-même en regardant attentivement le point qui a été "peinturé" sous le signe d'exclamation. Au cas où cette photo perdrait de sa netteté dans sa réimpression sachez qu'il ne s'agit pas d'un point mais d'une toute petite fleur de lys.

Non mais il y a quand même des gens qui n'ont pas peur d'afficher publiquement leurs convictions politiques et en ce domaine il faut dire que les tenants du OUI au référendum étaient nettement plus efficaces que les tenants du NON. Même s'ils ont perdu, ils continuent à s'afficher tout comme s'ils avaient gagné. La page de "L'opinion des lecteurs" est pleine de savantes analyses et si les pancartes de OUI sont disparues des balcons et des fenêtres on retrouve des "Peureux".



Le Soleil, Yves Mongrain

Batterie royale encore dangereuse

Le 2 avril dernier je commettais un article dénonçant le danger que constituait, pour les enfants, les créneaux de la batterie royale près de la place Royale.

Depuis lors, les responsables de ce petit parc ont ajouté une chaîne reliant les deux murs des créneaux. Le danger demeure pour autant présent tout autour de ladite batterie.

Comme vous pouvez le constater sur la photographie qui accompagne ce texte, les enfants se font un devoir, sinon un plaisir, de s'amuser sur le mur. Or, juste en bas de ce mur croupe une mare d'eau plutôt dégueulasse (excusez l'expression) laissée là par les ingénieurs, sous le conseil des "zistoriens" pour représenter... le fleuve Saint-Laurent.

Je voudrais d'abord remercier les autorités qui ont fait poser une chaîne à tous les créneaux. Mais puisque le danger demeure, je me demande s'il ne serait pas bon d'interdire complètement toute circulation sur les murs de la batterie royale. Des avertissements sévères,

des affiches, voire même des gardiens, pourraient prévenir les visiteurs trop aventureux du danger qui les guette.

Mon carnet mondain

Les ingénieurs

Plusieurs centaines d'ingénieurs de toutes les régions du Québec s'apprêtent à envahir les salles de réunions du Hilton Québec, les 12, 13 et 14 juin, alors que s'y tiendront les assises du congrès et de l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Pierre Villa, qui en plus d'être vedette est aussi ingénieur, agira durant tout le congrès comme maître de cérémonie. Les principaux conférenciers seront Alfred Rouleau, Jean-Guy Paquet, Jean de Grandpré et Jean-Marc Chaput.

Un Québécois à l'honneur

C'est un diplômé de l'université Laval, M. G.-Y. Landry, natif de Theford Mines, qui vient d'être promu vice-président de Chrysler Canada Ltd. M. Landry s'est joint à la compagnie Chrysler en 1969 comme gérant régional des ventes à Québec. M. Landry qui fut également gérant des ventes pour la région atlantique est bien connu dans tout l'Est du Canada.

Et la Floride

M. Robert Poirier, de Québec, président du Winterset Apartment Motel a été nommé directeur de

l'Association des hôtels et motels de Fort Lauderdale et directeur du comité pour la conservation de l'énergie dans le comté de Broward en Floride. Il est également associé de la firme montréalaise Mallette, Girouard, Letendre Ltée, conseillers en administration et dont la nouvelle succursale est située à Fort Lauderdale.

L'auberge

Mont Sainte-Anne

Sans tambour ni trompette, l'Auberge des Gouverneurs du Mont Sainte-Anne a fermé ses portes temporairement. On veut profiter de l'été pour terminer la piscine, les tennis, l'aménagement paysager et une trentaine de chambres. Normalement, l'auberge devrait rouvrir ses portes à l'automne, peut-être même avant.

Zone Cartier

Le comité provisoire de la zone Cartier tiendra une assemblée générale mercredi à 19h30 au patro Roc-Amadour. Cette réunion a pour principal objectif la formation d'un organisme polyvalent de loisirs dans ce secteur. Les citoyens de 18 ans et plus des paroisses Saint-François-d'Assise, Sainte-Claire et Stadacona sont invités à cette rencontre.

Parmi les gens extraordinaires



M. Noël MOISAN

M. Noël Moisan est un homme qui accumule les titres mais aussi les responsabilités.

S'il s'est créé une réputation enviable comme Bonhomme Carnaval ou, plus récemment, comme président du comité du OUI dans Taschereau, il a d'autres fonctions sociales beaucoup plus accaparentes et importantes.

Gérant de l'Office municipal d'habitation de Loretteville, il a été élu récemment président du conseil d'administration du centre de formation Laval, de la rue Bigaouette, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec.

Mais, ces jours derniers, au cours de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, il a été élu à la présidence de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs.

Cet organisme, créé il y a

quatre ans environ, regroupe plusieurs centres communautaires de loisirs dont le centre Saint-Sacrement, les patros Laval, Charlesbourg, Roc-Amadour, Saint-Vincent-de-Paul et Lévis, dans la région immédiate de Québec.

Dans son allocution, le nouveau président Moisan a déclaré que les centres de loisirs allaient vivre "une année dramatique, difficile" en raison du livre blanc sur le loisir du gouvernement qui fait de la municipalité le maître d'oeuvre en matière de loisirs au Québec.

M. Moisan succède à la présidence à une autre personnalité de la région de Québec M. Fernand Lacombe, directeur général du patro de Lévis, qui occupait la fonction depuis la création de la fédération. M. Lacombe a fait un travail fantastique, de l'avis de tous les organismes-membres.

Paquet-Syndicat

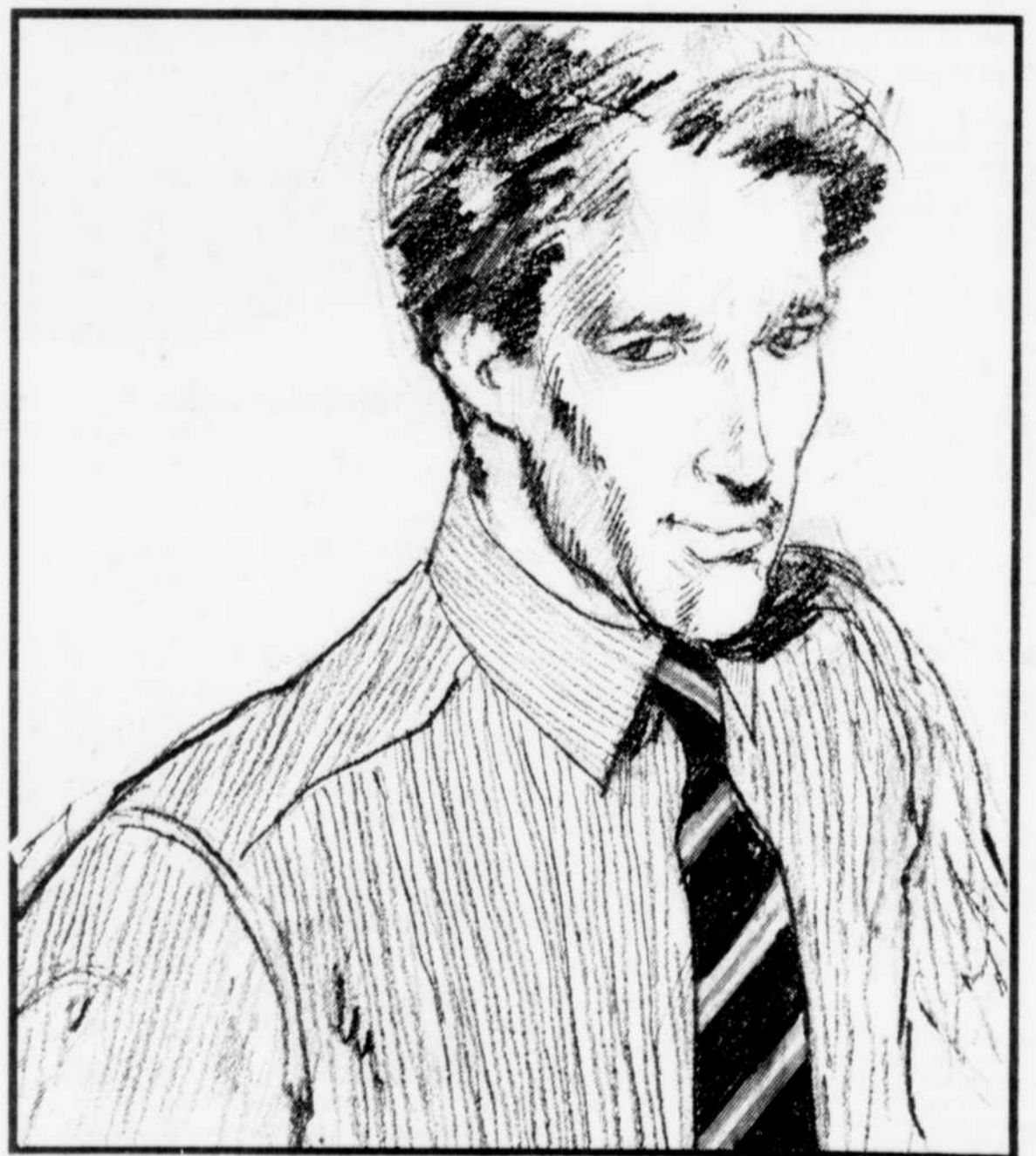
En vente à nos six magasins
Mail St-Roch, Place Laurier Mail Est (Ex-Paquet), Galeries Chagnon
Coin de la Couronne, Place Laurier Mail Ouest (Ex-Syndicat), Place Fleur de Lys



Offrez-vous... JEAN NATE

Shampooing 250 ml	3.75
Eau de Cologne 57 ml	6.00
Poudre après le bain 100 g	3.50
Déodorant 200 ml	4.00
Friction pour le bain 225 ml	4.75
Savon sur cordage 200 g	4.75

Cosmétiques: Mail St-Roch (r-de-ch), Place Laurier, Mail Est, (2e étage) (Ex-Paquet), Place Laurier, Mail Ouest (Ex-Syndicat), (r-de-ch), Galeries Chagnon, (2e étage) et Place Fleur de Lys, (r-de-ch).



le 15 juin, offrez-lui du H.R.

Nous connaissons son bon goût. Comme la cravate pure soie qui et visons à le satisfaire. Par l'accompagne à ravir. De notre exemple, cette douce chemise, collection en tons unis, ou à pur coton. Rayée. Bleu, gris, motifs, rayures. \$15-\$27.50. brun. \$32. Notre exclusivité! Le tout à la Boutique Hommes.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H

2 hrs station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

Le comité local de loisir devra intégrer le handicapé

MONTREAL (PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, a annoncé en fin de semaine que chaque municipalité de la province devrait créer un comité local de six membres pour administrer les loisirs.

Prenant la parole lors d'un congrès de l'Association québécoise des loisirs pour personnes handicapées (AQLPH) M. Lessard a précisé que cinq des six membres seraient élus par les citoyens et le sixième serait un conseiller municipal désigné par ses pairs.

Rappelant la décision de Québec de "municipaliser" le loisir, M. Lessard a expliqué qu'il était nécessaire

de tenir compte de la diversité des besoins et de favoriser la participation active des citoyens à leur définition et leur mise en oeuvre. La création de ces comités de loisir sera un des éléments du projet de loi qui sera soumis l'année prochaine à l'Assemblée nationale.

L'AQLPH a très bien accueilli les projets du ministre Lessard. "Il faudra qu'un des membres de ce comité local de loisir soit un représentant des personnes handicapées", a tenu à dire, le président de l'organisme, M. Michel Patenaude.

Par ailleurs, le ministre a révélé que le gouvernement entend élaborer

une "grille" déterminant les services minima qui doivent être offerts aux citoyens par une municipalité. Ces services essentiels dans le domaine du loisir seront subventionnés par le Québec.

Selon M. Lessard, cette approche du loisir va éviter le piège de la "marginalisation" des personnes handicapées, et permettra leur intégration à la vie de leurs communautés respectives. Même si le gouvernement québécois tient à cette approche globale, M. Lessard a précisé que son ministère n'éliminera pas pour autant le développement d'approches plus sectorielles visant à régulariser rapidement les situations injustes.

Seul le poste de délégué à Tokyo reste à combler

par Paul BENNETT

A la suite de l'annonce de la nomination de M. Richard Pouliot comme délégué général du Québec à New York et de M. Marc T. Boucher à Lafayette, en Louisiane, il ne restera plus qu'un seul poste de délégué à combler, soit celui de Tokyo, demeuré vacant depuis le retour au Québec, il y a plusieurs mois, de M. Normand Bernier.

Depuis le début de l'année, il y a d'abord eu l'ouverture de deux nouvelles maisons du Québec dans d'autres provinces, une à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et l'autre à Edmonton, en Alberta. Les titulaires de ces deux postes, MM. Charles-Henri Dubé, à Moncton, et Jean-Yves Papineau, à Edmonton, ont été nommés au cours des derniers mois.

A l'étranger, il y eut d'abord l'annonce de la nomination du premier délégué général du Québec à Mexico, M. Henri Dorion, puis celle du retour de M. Marcel Bergeron, qui était le représentant du Québec à New York depuis 1977.

La nomination de son successeur, M. Pouliot, actuellement sous-ministre adjoint responsable des Affaires internationales, était annoncée il y a une dizaine de jours par LE SOLEIL. Quant à M. Boucher, il remplace à la tête de la délégation du Québec à Lafayette M. Pierre Langevin, qui revient à la "maison mère" de Québec.

La maison du Québec à Lafayette, qui ne compte que sur une équipe de quatre personnes, a principalement pour mission de resserrer les liens culturels entre Louisianais francophones et Québécois.

Or M. Boucher, qui travaillait comme agent de recherche et de planification à la direction du ministère des Affaires intergouvernementales des Etats-Unis, était particulièrement chargé des relations avec les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et avec les institutions d'enseignement américaines.

Agé de 33 ans, M. Boucher a surtout fait carrière dans l'enseignement, d'abord à l'université Bishop de Lennoxville, puis à l'université du Maine, et au cégep Champlain, institution d'enseignement.

Nouveau Lt.-gouv. en Ontario

OTTAWA (PC) — M. John Aird, chancelier de l'Université Wilfrid-Laurier et ancien sénateur libéral. Agé de 57 ans, a été nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario pour remplacer Mme Pauline McGibbon.

M. Aird était nommé au Sénat en 1964 mais il a démissionné en 1974 pour devenir président de l'Institut de recherches politiques (Institute for Research on Public Policy).

Mme McGibbon, âgée de 69 ans, était lieutenant-gouverneur depuis 1974. Après avoir quitté ses fonctions, elle ira saluer la reine au Royaume-Uni, selon l'usage. Elle fut la première femme à occuper le poste de lieutenant-gouverneur et le 22e titulaire.

Mme McGibbon fut aussi chancelier de l'Université de Toronto.

ment collégial pour les anglophones de l'Estrie.

Par ailleurs, un ancien délégué du Québec à Milan et conseiller économique aux délégations de New York et Bruxelles, M. Paul Lussier, devient sous-ministre adjoint aux Transports, responsable du développement des transports en commun de la région de Montréal. M. Lussier, qui est âgé de 43 ans, demeure président du COTREM, cet organisme chargé depuis 1978 de la planification et de l'implantation du réseau de transport en commun de la région de Montréal.

Après avoir été adjoint spécial du président et éditeur du défunt Montreal Star, M. Lussier fut successivement conseiller économique du Québec à New York de 1970 à 1972, puis à Bruxelles de 1972 à 1973, délégué du Québec pour l'Italie et la Suisse de 1973 à 1976 et, enfin, conseiller cadre au cabinet du sous-ministre de l'Industrie et du Commerce de 1976 à 1978.

Nouveau! N°7 Légères

Longueur régulière



Cigarette douce + satisfaction véritable.

Aviz: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0.9 mg.

À DUBERGER

AUVENTS - TENTES - PATIOS - TENTES-POULOTTES - CUISINETTES TABLOLINS - TOILES DE PISCINES GARAGES DE TOILE ET FABRIÈRE

AUVENTS C. LECOUCRS

VENTE-FABRICATION-REPARATION

2390, Père-Lelièvre à Duberger

681-4790

AUVENT POUR PATIO FAITES VOS COMMANDES POUR LE PRINTEMPS



Nos meubles de jardin sont à l'aise partout

Le jardin n'est pas exclusif aux tête-à-tête. Les meubles jardin Univers Décor connaissent les bonnes manières. Ils sont à l'aise partout.

Spécial 5 mcs \$1095

universdécor

Nouvelle adresse: à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél: 872 2321

Camille TETU

Toujours le premier

Place Laurier (face au Dominion)
653-4081



DIORESSENCE

Maintenant disponible à nos comptoirs, la nouvelle présentation

DIORESSENCE



Pour la Fête des Pères offrez-lui

EAU SAUVAGE

de Christian Dior



Savon, crème à raser, talc, eau de toilette, crème après rasage.



Jeanne Gatineau PARIS

Encore du nouveau chez Camille Tétu!

Avec tout achat de \$15.00 et plus de produits Jeanne Gatineau, vous recevrez gratuitement

une crème de jour, une crème de nuit et une lotion tonique.

A l'occasion de la Fête des Pères, profitez du

"SPECIAL TABAC ORIGINAL"

Vous recevrez une lotion après rasage en aérosol d'une valeur de \$8.50 avec tout achat d'un produit "Tabac Original".



L'OREAL "HAUTE MODE"



Shampooing colorant crème de L'Oréal

Voici la coloration qui améliore les cheveux dès la première utilisation, coloration après coloration.

Valeur \$5.45
NOTRE PRIX

\$3.69
1 par client avec ce coupon

L'OREAL

Produits solaires "Club Méditerranée"

Remarquable par la nouveauté de son filtre et ses qualités cosmétiques.

20%

DE RABAIS AVEC CE COUPON sur le prix de détail suggéré.

ELNETT satin Laque à la lanoline AVEC CE COUPON

20% DE RABAIS sur le prix de détail suggéré

CREME NIVEA 120 ml

Valeur: \$1.99
AVEC CE COUPON:

\$1.59



LAIT DE BEAUTE NIVEA 320 ml

Valeur: \$3.49
AVEC CE COUPON:

\$2.79



EPIL VITE 56 g

Barbes prêtes à la cire froide: élimine les poils pour des semaines, en quelques minutes.

Valeur: \$4.95
AVEC CE COUPON:

\$2.99



CEPACOL

Format 1 litre Rince-bouche et gargarisme antibactériens.

Valeur: \$4.45
AVEC CE COUPON:

\$2.29



PANSEMENTS ELASTOPLAST

Format 40 Valeur: \$1.59
AVEC CE COUPON:

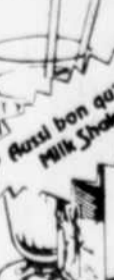
\$1.09

NUTRI-DIETE

Régime amaigrissant 20 substituts complets d'un repas.

Valeur: \$11.95
AVEC CE COUPON:

\$8.99



FIBYRAX

Laxatif de fibres de source naturelle telles qu'on les trouve dans les fruits et le son.

Valeur: \$5.02
AVEC CE COUPON:

\$2.99



FINETAILE

Crème amincissante et de massage, 110 ml.

Valeur: \$9.95
AVEC CE COUPON (1 par cliente)

\$4.99



ENSEMBLE FINETAILE

Contenant la crème, le savon et la brosse. Valeur: \$19.95
AVEC CE COUPON:

\$13.99

Prix en vigueur jusqu'au 24 juin Quantités limitées.

automobile

Rabbit diesel

Une voiture chère malgré ses nombreuses qualités



monique b. tardif

Directrice du service de protection du consommateur au Club automobile du Québec (collaboration spéciale)



FICHE TECHNIQUE

Description du modèle

Marque:	Volkswagen	
Modèle:	Rabbit DL diesel	
Prix de base:	\$8,165	
Prix de l'équipement de la voiture d'essai:	\$360	
Essuie-glace/lave-glace de la lunette arrière		\$150
Déflecteurs de glaces latérales		\$ 75
Radio AM		\$100
Garde-boue		\$ 35
Prix total:	\$8,525	

Carrosserie

Type:	Sedan 4 portes hatchback
Empattement:	2398 mm (94.4 po)
Longueur:	3945 mm (155.3 po)
Largeur:	1610 mm (63.4 po)
Hauteur:	1410 mm (55.5 po)
Poids en ordre de marche:	870 kg (1918 livres)
Nombre de places:	4

Mécanique

Moteur:	Diesel, 4 cylindres en ligne O.H.C.
Cylindrée:	1.5 L (90 po. cu.)
Puissance:	48 CV à 5000 tr/min.
Carburateur:	Pompe d'injection mécanique de diesel
Transmission:	Manuelle, 4 vitesses, traction avant
Direction:	Avant: indépendante
Suspension:	Arrière: essieu semi-rigide
Pneus:	175/70 SR 13
Freins:	Avant: disque; arrière: tambour
Réservoir:	40 litres (8.8 gal. imp.)
Carburant recommandé:	Diesel no 2

Performances et consommation

Conditions météo:	-10° C à 10° C
Kilométrage parcouru:	1650 km
Accélération (0 à 80 km/h):	11.25 secondes
Consommation d'essence mesurée durant l'essai:	7.4 litres/100 km
Consommation selon Transports Canada - ville:	6.4 litres/100 km
Consommation selon Transports Canada - route:	4.5 litres/100 km

L'augmentation toujours croissante du prix du pétrole a forcé les constructeurs d'automobiles, tant européens, japonais qu'américains, à se lancer dans la fabrication de petites voitures à grand rendement énergétique. Or, à ce chapitre, c'est sans contredit la Rabbit diesel qui remporte la palme avec une consommation moyenne de 5.3 L/100 km, selon le guide de consommation de carburant publié par Transports Canada.

Compte tenu de la forte popularité de la Rabbit et du succès que connaît son option diesel, les spécialistes du Club Automobile du Québec ont choisi de soumettre au banc d'essai cette petite voiture à l'allure sobre et à l'aérodynamisme bien étudié.

A l'intérieur

En prenant place à bord de la Rabbit, nous sommes immédiatement en mesure d'apprécier le confort des sièges englobants, quoiqu'un peu rigides, qui offrent un bon support et une position agréable, tant à l'avant qu'à l'arrière. Un volant bien placé et des leviers recourbés facilitant l'utilisation des clignotants et des essuie-glaces viennent ajouter à la bonne position de conduite.

Au niveau de l'instrumentation, nous devons déplorer l'absence d'un tachymètre et d'un compteur journalier, si l'on tient compte de la catégorie de cette voiture. Le tableau de bord est toutefois de lecture assez facile, le klaxon bien placé et le frein de stationnement efficace et simple à utiliser. Le système de chauffage, tout en étant de conception conventionnelle, offre un très bon rendement. Soulignons cependant le caractère particulièrement exigü du coffre à gants.

La forme carrée de la Rabbit permet une visibilité hors pair. Enfin, la finition générale de l'intérieur ainsi que l'insonorisation du véhicule se situent dans la tradition des "grandes voitures" européennes.

Sur la route

Le moteur de notre voiture d'essai s'est révélé souple et nerveux, malgré l'option diesel. Rappelons que ce moteur est dérivé d'un quatre cylindres à essence et ne semble pas souffrir des faiblesses généralement inhérentes au type de mécanique diesel. Toutefois, à bas régime, il devient plus bruyant. Les démarrages, autant à chaude qu'à froide température, ont été sans reproche: les diverses conditions atmosphériques n'ont eu aucune influence sur le comportement mécanique.

C'est au chapitre de la tenue de route que nous nous devons de faire

Avec la hausse du prix de l'essence, la version diesel est appelée à prendre une place de plus en plus importante dans le monde de l'automobile.

un éloge particulier de la Rabbit. En effet, sa tenue de route est exceptionnelle et son comportement routier en général est sain et sportif: il faut pousser la voiture à la limite pour qu'il soit nécessaire de corriger la trajectoire. Sur mauvais revêtement, elle demeure stable et se manie toujours avec une facilité remarquable.

La qualité des pneus radiaux en équipement standard contribue à ce comportement routier, ainsi qu'à la sécurité du véhicule.

La transmission

Bien que la tringlerie du changement de vitesse soit un peu complexe, la transmission très silencieuse de la Rabbit demeure l'un des points forts du véhicule. La course entre les différents rapports est courte et le passage des vitesses est très précis et des plus agréables. Les rapports de transmission sont bien étagés et leur synchronisation très bonne.

La direction

La direction à crémaillère de la Rabbit diesel est d'une précision exemplaire. Son maniement est agréable et sans vibration. La conduite est très directe et permet un rayon de braquage bien acceptable; toutefois, étant un peu lourde, une servo-direction constituerait certes un atout de plus pour la Rabbit.

La suspension

Rigide mais non désagréable, la suspension indépendante à l'avant et à essieu semi-rigide à l'arrière de la Rabbit diesel contribue à l'excellente tenue de route de la voiture. Si la douceur de roulement y perd un peu, c'est au profit d'un comportement routier plus sécuritaire. Dans les courbes prononcées, les

amortisseurs font un très bon travail.

Les freins

Loin de constituer un point fort de la voiture, les freins à disque à l'avant et à tambour à l'arrière se sont avérés décevants. La pédale de freinage exige un effort considérable et, lors d'arrêts d'urgence, la roue arrière droite avait tendance à bloquer prématurément, causant un léger dérapage de l'arrière vers la gauche. Notons que cette légère instabilité en cas de freinage d'urgence est facilement contrôlable et ne remet pas en question la sécurité du véhicule.

L'entretien

Lors de la vérification technique de la Rabbit diesel, nos techniciens n'ont rencontré aucun problème particulier. Toutefois, ils ont tenu à souligner que, comme pour toutes les mécaniques diesel, les filtres du carburant sont à surveiller d'une façon particulière afin d'éviter la possibilité de pénétration d'eau dans le système d'alimentation: la présence d'eau dans le système peut entraîner une panne et des réparations fort coûteuses au niveau de la pompe et des injecteurs. De plus, les ateliers habilités à réparer ce genre de mécanique sont peu nombreux.

L'approvisionnement en carburant pourrait aussi causer certaines difficultés, étant donné la rareté relative des points de distribution de carburant diesel. Notons enfin que l'option diesel ne s'avère somme toute avantageuse que pour les automobilistes qui parcourent un kilométrage annuel supérieur à la moyenne.

Au niveau de l'entretien de la carrosserie, l'antirouille de bonne qualité qui est appliqué à l'usine constitue une bonne protection contre la corrosion.

Conclusion

La Rabbit est sur le marché de l'automobile depuis 1975. Tout comme c'était la tradition pour la Coccinelle, elle subit d'année en année de petites améliorations et l'on peut présager que ce modèle restera sur le marché encore longtemps. Avec l'augmentation toujours croissante du prix de l'essence, la version diesel prendra sûrement une place de plus en plus importante dans le monde de l'automobile.

Somme toute, la Rabbit diesel fait vraiment classe à part face à ses concurrentes, et ses nombreuses qualités finissent peut-être par justifier son prix!

POUR

- Economie de carburant
- Tenue de route
- Construction et finition générale
- Confort
- Valeur de revente

CONTRE

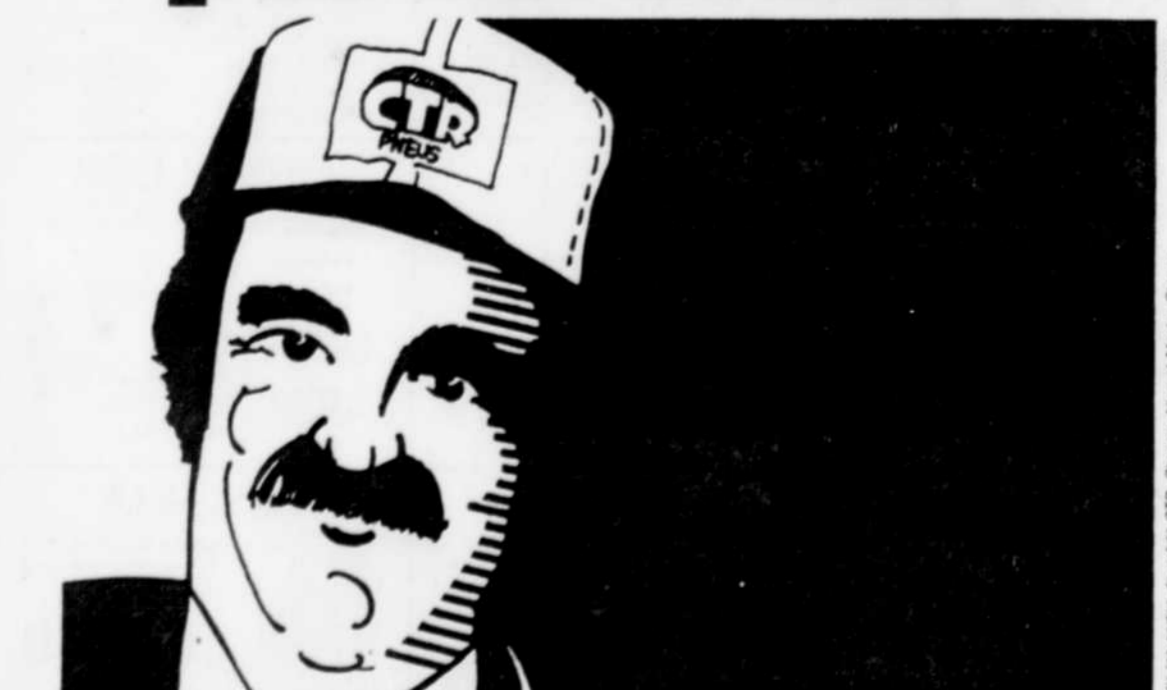
- Prix élevé
- Freinage
- Moteur bruyant à bas régime
- Difficulté à trouver le carburant

Facilité d'entretien

Légende: 1-excellent 2-très bon 3-bon 4-avec réserve 5-médiocre

SUJETS	1	2	3	4	5
Niveau des liquides					
Batterie	X				
Maitre cylindre	X				
Lave-glace	X				
Moteur	X				
Transmission manuelle		X			
Système de refroidissement	X				
Servodirection					
Moteur					
Bougies incandescentes			X		
Distributeur		X			
Ajustement du carburateur					
Filtre à l'huile	X				
Addition d'huile	X				
Remplacement des courroies	X				
Boyard					
Haut du radiateur	X				
Bas du radiateur	X				
Chaufferette				X	
Phares et feux					
Phares scellés	X				
Feux arrière				X	
Feux de stationnement	X				
Clignotants			X		
Phares de recul			X		
Fusibles	X				

CTR c'est aussi du service super-personnalisé.



CTR reste attaché à sa tradition de service très personnalisé, offert par des spécialistes qui prennent le temps d'examiner votre voiture avec soin et d'entendre parler de vos habitudes de route, avant de vous conseiller des pneus.

CTR, c'est beaucoup plus qu'un supercentre du pneu.



SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

128, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511 • 2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141 • 8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 627-0940

sélectronic
600, Belvédère, Québec, Tél: 683-2525

PROMOTION
PIONEER
SONY

Pioneer SX-580
Récepteur AM/FM stéréo, entrées et sorties multiples, puissance minimale 40 watts RMS, distorsion harmonique inaudible 0.3%

45% DE RABAIS
sur cet ensemble

Sony PST-15
Platine de lecture à commande d'arrêt automatique, entraînement direct asservi, commande stroboscopique, ronflement inaudible 65 db, cellule magnétique de haute qualité Pkering AM-2, séparation 34 db.

Sélection **SCL 2000**
Enceinte 2 voies, de type suspension acoustique, puissance admissible de 30 watts RMS.

PRIX DE DETAIL SUGGÈRE: **\$940**
SPECIAL **\$469**
QUANTITÉ LIMITÉE
19 ensembles

Le Meilleur SON à tout PRIX!

Encore 2 années difficiles

WASHINGTON (AFP) — L'industrie automobile américaine traversera encore deux années de difficultés en essayant de répondre au défi des petites voitures étrangères économes d'essence, indique une étude parlementaire.

Le rapport, intitulé "Situation automobile: 1980" a été préparé par la sous-commission des voies et moyens de la Chambre des représentants.

Il reproche aux industriels américains de l'automobile d'avoir continué à placer l'accent sur les grandes voitures dévoreuses de carburant, en dépit de l'avertissement de l'embarco pétrolier de 1973-1974 et s'en prend aussi au gouvernement, accusé d'avoir encouragé le gaspillage avec sa politique d'essence bon marché.

Le rapport estime que le changement de goût des consommateurs américains, qui préfèrent maintenant les petites voitures est "permanent".

Il souligne néanmoins que l'industrie automobile américaine "ne sera probablement pas en mesure de fournir les voitures de qualité demandées par les consommateurs avant la fin de 1982. D'ici là, l'industrie et ses travailleurs traverseront des moments difficiles".



Ecoute, nature te parle

Quelque 300 louveteaux de la zone Sainte-Foy ont participé, au cours du week-end, à Sainte-Brigitte-de-Laval, à un grand jamboree. Sous le thème "Ecoute, nature te parle", le rassemblement visait à faire se mieux connaître les garçonnets de 8 à 12 ans qui viennent des meutes de trois secteurs différents. Sur la photo, le père oblat Jacques Letarte et le rassemblement des louveteaux lors de la messe célébrée samedi, en fin d'après-midi. Les jeunes étaient invités à témoigner, au moment de l'Offertoire, de leur préoccupation envers la nature et l'environnement.

Le Soleil, Jean Vallières

Les comptables relèveront de l'Office des professions

(PC) — Les comptables CA, CGA et RIA seront bientôt intégrés à une commission interprofessions relevant de l'Office des professions du Québec, a annoncé le ministre responsable de l'office, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Morin, qui a reçu un avis en ce sens ces jours derniers de l'Office des professions, a dit qu'il croyait être en mesure de régler le problème de ces professionnels au cours de l'été.

Le député unioniste de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, lui a rappelé que les comptables réclament depuis 1972 d'être réglementés par l'Office des professions.

Ces interventions ont eu lieu dans le cadre du débat de deuxième lecture du projet de loi 98 visant à regrouper sous une nouvelle corporation professionnelle les quelque 6.400 techniciens diplômés du Québec, jusqu'à

maintenant réunis dans la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec.

Le nouvel organisme, appelé la Corporation professionnelle des techniciens des sciences appliquées du Québec, sera assujettie au code des professions.

Jacques Langlois LUNETTES

Jacques Langlois VERRES DE CONTACT (rigides, souples, permanents)

Jacques Langlois VERRES HOYA et VARILUX 2

Jacques Langlois OPTICIEN D'ORDONNANCES

Jacques Langlois 3 BUREAUX POUR VOUS SERVIR

Jacques Langlois HAUTE-VILLE: l'Hôtel-Dieu de Québec 694-5086

Jacques Langlois LIMOILLOU: 475, 3e Avenue 523-6690

Jacques Langlois BEAUPORT: 737, avenue Royale 661-0384

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

LPS

Un cours fait sur mesures

• cours pour débutants • cours de perfectionnement

• \$275.00 (paiement au comptant \$245.00) • déductibles pour fins d'impôts (100%)

INSCRIPTIONS POUR SESSION AUTOMNE 1980

ECONOMISEZ \$50 et plus sur les prix ci-dessus

Inscrivez-vous à l'avance et profitez des tarifs spéciaux accordés aux premiers inscrits; cette offre est valable seulement jusqu'au 18 juin 1980.

N.B. Egalement disponible sessions intensives de printemps: 2 semaines à temps plein \$835 (60 heures cours individuel début chaque lundi).

LPS offre également ses services dans plus de 20 villes du Québec.

LPS LANGUAGE POWER SYSTEMS

20 ou 50 rue St-Jean, suite 438

529-0331

Permis no. 669552 (culture personnelle)

Grève chez Canron

TROIS-RIVIERES (PC) — Les 450 employés de la compagnie métallurgique Canron, anciennement Canadian Iron Foundry, ont décidé en fin de semaine de déclencher une grève à la suite des dernières offres patronales. 79 pour 100 des 325 salariés présents à une assemblée ont opté pour la grève.

Selon le président du syndicat affilié à la FTQ, M. Georges Martel, la compagnie ne tient nullement compte des demandes des ouvriers en ce qui touche les sous-contrats, la caisse de retraite, le droit de gréance, l'ancienneté ainsi que la santé et la sécurité. Les offres salariales ne couvrent pas la hausse du coût de la vie, a-t-il ajouté.

Etablie à Trois-Rivières depuis 50 ans, l'usine fabrique des pièces perfectionnées pour les chantiers de la baie James, des morceaux de locomotives, des tours divers pour les mines et des tuyaux.

Canron a connu un lock-out de huit mois, il y a deux ans, à cause d'un litige touchant les contrôles anti-inflation.

L'aérostier Anderson de retour

(PC) — Un mois après avoir atterri près de Matane, les aérostiers Maxie Anderson et son fils Kris seront de retour au Québec.

Ils donneront une conférence de presse au consulat des Etats-Unis à Québec, le jeudi 12 juin.

Ils ont posé leur ballon "Kitty Hawk" en sol québécois après avoir traversé le continent. Ils étaient partis de San Francisco.

M. Maxie Anderson est président d'une compagnie minière au Nouveau-Mexique. Son fils est étudiant en génie électrique à l'université de cet Etat.

CHLORE HTH
100 lb \$129.95
35 lb \$59.50
Algécide 1 gallon \$8.50

POMPE & FILTRATION NORD-EST INC.
925, av. Godin, Ville-Vanier
681-0603

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
913, 3e Av., Limoilou, Québec

stéréquad
vous présente

l'amplificateur et le syntonisateur

SHERWOOD

AMPLIFICATEUR S-702-CP

- Minimum 2 x 68 watts RMS
- D.H.T. maximum .05%
- Filtre haute et basse fréquences
- Mixeur de microphone
- 2 moniteurs de bande

SYNTONISATEUR AM/FM S-32-CP

- Très bonne sensibilité
- Contrôle de volume

\$499
L'ensemble à seulement
Prix de détail suggéré \$700

stéréquad
710, Côte Franklin, Québec
687-0909

FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...
avec ou sans installation.

PORTES, FENETRES, TOITURES REPARATIONS GENERALES.

Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

CONSOMMATEURS...
Comparez nos prix avant d'acheter!

RENOVATION
DECOR de Québec inc. 188, av. Lamontagne, Québec
522-2084

Paquet-Syndicat
En vente à 3 de nos magasins
Coin de la Couronne • Place Laurier Mail ouest (Ex-Syndicat) • Place Fleur de Lys

Helena Rubinstein... "Skin Life"

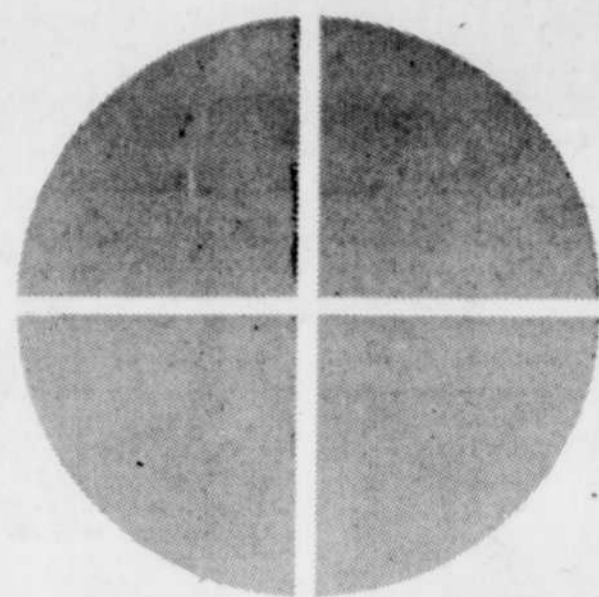
Crème pour les yeux 15 ml	10.00
Emulsion hydratante 120 ml	35.00
Tonique rafraîchissant 240 ml	15.00
Crème hydratante de démaquillage 18 ml	10.00
Crème biologique 30 ml	12.00

Venez rencontrer notre représentante qui se trouvera dans trois de nos magasins soit:
Paquet-Syndicat: Mail St-Roch (coin de la Couronne) 10 et 12 juin
Place Laurier (Mail ouest) Ex-Syndicat 11 et 13 juin
Place Fleur de Lys 14 juin

Avec tout achat de produits "Helena Rubinstein... "Skin Life", un magnifique cadeau vous sera remis gratuitement, soit une trousse comprenant un démaquillant en crème pour les yeux (60ml), une émulsion pour le corps (30 ml), un masque d'argile crémeux (15 ml) et un fard à joues en crème.

Cosmétiques: Ex-Syndicat (r-de-ch) coin la Couronne, Place Laurier, Mail ouest, (r-de-ch), Place Fleur de Lys (r-de-ch)

PROFITEZ DES PRIX BRUNET



TROUSSE VIDE
pour le voyage # 2701
Sugg. 10.00
Prix brunet
6.99

MUSK DE HOUBIGANT
Lotion après rasage,
100 ml
Valeur de 6.00
Prix brunet
1.99

ALGEMARIN
25 bains mousse aux
algues marine + 1
éponge valeur de
2.95 gratuits
SUR PLACE
5.49

PAPIER HYGIENIQUE
"Cashmere" paquet
de 4 rouleaux
Sugg. 1.43
SUR PLACE
.99

BRUT-33
Ensemble
comportant: lotion
200 ml + déodorant
bâton 75 g gratuits
Prix brunet
3.99

RASOIR PHILIPS
Modèle électrique 3
têtes, pour homme
HP-1131 avec
écran
Sugg. 84.95
SUR PLACE
62.99

TIMEX
Montres ast. pour homme, femme
et enfant
ESCOMPTE 20%

OLD SPICE
Lotion
après rasage,
250 ml
Sugg. 6.25
Prix brunet
5.29

FINETAILE
Crème de massage,
115 g
Sugg. 9.95
Prix brunet
7.95

BRIQUET BIC
2 briquets jetables -
plume roller
Valeur de 98
gratits
Sugg. 3.76
SUR PLACE
1.79

GELEE DE PETROLE
"Vaseline"
jarre de 500 g
Sugg. 2.50
SUR PLACE
1.79

SANDALES SCHOLL
"Demi" couleur & grandeur ass.
Sugg. 19.95
Prix brunet
15.69

PIPES
choix ass. pour la fête des Pères
Sugg. 5.95
Prix brunet
3.98

BISCUITS AU BEURRE
Biscuits Danon,
boîte de métal,
454 g
Sugg. 4.50
SUR PLACE
3.99

LANIERE DE RILSAN
"Ril" pour friction
Sugg. 20.00
Prix brunet
16.99

SECHOIR UNISEXE
"Clairal" Son of a
Gun 1250 watts,
modèle TD-2
Sugg. 32.98
Prix brunet
26.99

SOLAROL BERROLS
100 comprimés
supplément
alimentaire
Prix brunet
9.90

TINTIN
Livres de lecture
titres ass.
Sugg. 6.95
Prix brunet
5.49

GELEE FIESTA
Gâterie de fruits, bonbons, 300 g
Sugg. 1.69
SUR PLACE
1.39

BONNET DE BAIN
"Searos" pour adulte ou junior
Sugg. 3.49
Prix brunet
2.99

ENSEMBLE POUR LE BAR
Ensemble barreaux 5
montreux # 09-135
Sugg. 10.95
Prix brunet
7.29

NUTRI-DIETE
Régime d'amincissement
35 substances conten. d'un repas
Sugg. 13.95
SUR PLACE
9.89

RAID
Insecticide
aérosol maison & jardin,
350 g
Sugg. 4.59
SUR PLACE
3.29

BAIN DE SOLEIL
"Antoine" blanc ou foncé,
tube de 80 g
Sugg. 3.25
Prix brunet
2.59

ENVELOPPE
Intérieur bleu
3 1/2" X 6" 14 par
paquet
Sugg. 28
SUR PLACE
4.79

DEODORANT NOXZEMA
aérosol, 300 ml
Sugg. 2.69
SUR PLACE
1.59

TROUSSE PREMIERS SOINS
"Curad" pour
maison, bateau,
chalet & auto
Sugg. 7.39
SUR PLACE
4.79

CARTES A JOUER
En plastique "Belgo" jeu simple
Sugg. 6.50 **Prix brunet** **3.69**
Jeu double
Sugg. 12.95 **Prix brunet** **7.19**

SAVON DOUCHE
Old Spice avec
corde 160 g
Sugg. 4.50
Prix brunet
3.89

JEU D'ECHEC
"Dakota" échecs utilitas # 223
Sugg. 10.59
Prix brunet
7.59

OUVRE-BOUTEILLES
Tire-bouchon
à levier "Secur"
08-459
Sugg. 3.95
Prix brunet
2.29

CONDOM RAMSES
12 condoms lubrifiés Sensol
Sugg. 5.85
SUR PLACE
2.99



Les Prix sur Place sont en vigueur jusqu'au 21 juin 1980

LIVRAISON
Ville et Banlieue

brunet

OUVERT LE SOIR
jusqu'à 9 heures
DU LUNDI AU VENDREDI INCLUS
sauf à Place Laurier

- MAIL ST-ROCH QUEBEC 529-5741
- PLACE LAURIER STE-FOY 656-1712
- PLACE L'ORMIERE NEUFCHATEL 842-9221
- PLACE MONT-MARIE LEVIS-LAUZON 837-9363
- CARREFOUR CHARLESBOURG 623-1504